

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1715 - 25 mai 2001 - prix : 9F

**22 mai, 9 juin,  
et après...**

**DONNER UN  
COUP D'ARRÊT  
À L'OFFENSIVE  
PATRONALE**

**TOUS À LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE**



**2, 3 et 4 juin  
à Presles  
(Val-d'Oise)**



(pages 7 à 10)

**Leur société**

- 4/5 - Guerre d'Algérie : quand Jospin défend l'honneur de l'armée
- Un livre à lire ou à relire: *L'honneur de Saint-Arnaud*
- Affaire Elf: des révélations qui n'en sont pas
- L'ordre Elf-Afrique
- 5 - PCF: Bouygues et Lagardère appelés au chevet de *L'Humanité*
- 11 - La campagne publicitaire sur l'embauche
- Lang fait son cinéma
- Collèges difficiles: les primes ne règlent pas les problèmes

**Tribune**

6 - Et maintenant, le 9 juin

**La fête**

7/10 Le programme

**Dans le monde**

- 6 - L'île de la Réunion: la visite de Chirac
- 16 - Israël: la sanglante fuite en avant de Sharon
- Grèce: Simitis doit reculer sa «réforme» des retraites

**Dans les entreprises**

- 12 - AOM-Air Liberté: non au crash des emplois
- Non aux plans de Moulinex
- 13 - Marks et Spencer: les salariés manifestent à Londres
- Transports urbains: toujours en lutte pour la retraite à 55 ans
- Alstom Belfort
- 14 - Assistance publique - Hôpitaux de Paris: la mise en place des 35 heures

**Voir**

- 15 - *Nouvel ordre mondial*, un documentaire de Philippe Diaz

Loi de modernisation sociale

**LE GOUVERNEMENT VEUT INTERDIRE D'INTERDIRE... LES LICENCIEMENTS**

**Mardi 22 mai a commencé la discussion parlementaire de la loi sur la modernisation sociale en projet depuis deux ans.**

Cette loi avait été annoncée par le gouvernement comme un «acte fort» de la politique de réforme et accessoirement sociale du gouvernement. Cet «acte fort» avait cependant dû laisser la priorité à un acte bien faible... le référendum sur le quinquennat.

Le texte initial abordait de nombreux sujets: réforme de études médicales, placement des personnes handicapées, validation diplômée d'acquis professionnels, harcèlement moral sur le lieu de travail, etc. Mais la rafale de licenciements qui vient de toucher de nombreuses entreprises, notamment LU, Marks et Spencer, Valéo, AOM-Air Liberté, et bien d'autres, a mis au premier plan les chapitres concernant les licenciements économiques.

Jusqu'à présent, les alliés PCF du gouvernement ont vu tous leurs amendements rejetés par la commission des affaires sociales. Pour obtenir un peu mieux, ils agitent la vague menace de ne pas voter la loi ou de s'abstenir. Les Verts, pas plus satisfaits, appellent le gouvernement «à proposer des solutions qui permettent la protection des salariés et le soutien concret des collectivités concernées».

Interviewée par le quotidien patronal *Les Echos*, la ministre de l'Emploi, Elisabeth Guigou, a redit que le gouvernement «maintiendra le cap» et qu'il n'entend donc pas laisser ses alliés le faire dériver. «Il ne s'agit pas d'interdire les licenciements», a-t-elle souligné, pas plus que de rétablir l'autorisation administrative de licenciement. Elle s'en remet à la responsabilité des chefs d'entreprise pour éviter les licenciements massifs, c'est dire son impuissance.

Il s'agit, selon elle, de «demander aux chefs d'entreprise de faire des efforts supplémentaires en matière de reclassement et de réindustrialisation et de donner la parole aux représentants des salariés». Elle espère que «les chefs d'entreprise exercent leurs responsabilités sociales comme ils exercent leurs responsabilités économiques et financières, qu'ils engagent la discussion avec les salariés». La loi en discussion entend donc entériner la méthode attribuée à «LUDanone» par opposition à la méthode «Marks & Spencer», le «bon» contre «la brute». Des distinctions qui ne pèsent pas lourd pour les travailleurs licenciés qui restent sur le pavé après des licenciements collectifs, et cela qu'on les ait annoncés brutalement ou en mettant des gants.

Quant aux alliés du Parti Socialiste, ils sont invités à «prendre leurs responsabilités». On leur suggère de se contenter d'un texte au mieux «amélioré sur les reclassements et les contrôles». Et Fabius lui a fait écho en mettant en garde contre des «décisions qui pourraient casser la confiance» des chefs d'entreprise. Les ministres du gouvernement de la Gauche plurielle se glissent dans les traces que leur ont indiquées les Seillière, Riboud et consorts au fil des dernières semaines.

Les députés du Parti Socialiste, qui ont préparé le texte, font grand cas de la suppression du mot «notamment» dans le code du travail, censé supprimer un flou sur les motifs de licenciements («les licenciements peuvent être liés notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques»), une demande du PCF, mais les représentants du Parti Socialiste ont rajouté comme motif possible de licenciement les «réorganisations destinées à sauvegarder la compétitivité des entreprises», ce qui revient à accepter à peu près tous les licenciements du patronat puisque la

compétitivité, présente ou future, des entreprises est devenue pour licencier l'alibi quasi universel.

Les alliés PCF, Verts et MDC du Parti Socialiste dénoncent cette formulation et proposent des amendements. Le PCF avance une autre définition des licenciements économiques et demande, comme la CGT, un «droit d'opposition», un droit de veto du comité d'entreprise afin de pouvoir suspendre un plan social jusqu'à ce que la justice ait tranché. Mais Maxime Gremetz, qui a multiplié les ronds de jambes à Elisabeth Guigou, a redit à France Inter qu'il ne s'agissait pas d'interdire mais de reprendre un dispositif suspensif du même type que celui existant en Allemagne, «pays libéral», comme il a tenu à le préciser.

Face à la fronde de ses alliés, fronde dont on verra si elle se maintient ou si elle s'étioule au cours de cette semaine parlementaire, le Parti Socialiste en est, comme de coutu-

me, à accuser ses alliés de faire «le jeu de la droite» s'ils ne suivent pas servilement le Parti Socialiste quand il refuse de toucher en quoi que ce soit le sacro-saint droit de licencier du patronat. Mais le suivre sur ce terrain est justement faire le jeu du grand patronat!

En même temps, le Parti Socialiste tend déjà les «carottes» destinées à séduire ses partenaires. Le gouvernement pourrait, au cours du débat, accepter de pérenniser les emplois-jeunes, une des revendications du PCF. Mais rien de plus.

Alors l'issue de cette semaine parlementaire est trop prévisible, les députés de la Gauche plurielle, en accord ou pas avec le gouvernement, ne feront rien pour empêcher le patronat de poursuivre son offensive contre la classe ouvrière. Et les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes, leur détermination et leurs luttes, pour imposer l'interdiction des licenciements.

Jacques FONTENOY

**Lutte de classe n°58 (mai-juin 2001) est parue**

**Au sommaire**

- France  
Interdiction des licenciements sous peine de réquisition!
- Grande-Bretagne  
La valse-hésitation du capital britannique face à l'Euro
- Turquie  
De la crise financière à la crise économique et sociale
- Ukraine  
La «petite Russie» sur les pas de la «Grande»?
- Antilles  
La loi d'orientation pour l'Outre-Mer du gouvernement Jospin, un statut sur mesure pour le patronat des DOM

**Tribune de la minorité**

Après Danone et Marks & Spencer, 40 000 travailleurs licenciés en France: les patrons nous cherchent, il faut qu'ils nous trouvent!

- Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

**LUTTE OUVRIÈRE**

**Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste**

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui aiment ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:  
**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szymulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!**

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

**ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE**

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone			
Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone			
Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM: .....

PRÉNOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL et VILLE: .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: .....

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 21 mai 2001

■ Au moment où, à l'Assemblée nationale, s'ouvrait le débat sur la politique sociale du gouvernement, la journée d'action du 22 mai à l'appel de la CGT offrait aux travailleurs une occasion d'exprimer leur hostilité à la politique patronale.

Il est de l'intérêt de tous les travailleurs que les manifestations et les arrêts de travail proposés aient du succès. Car il est évident que rien ne sortira des débats à l'Assemblée, tout au plus quelques mesures symboliques, emplâtres sur une jambe de bois qui n'empêcheront pas un seul patron de licencier. Les licenciements collectifs, il ne s'agit pas de les réglementer. Il faut les interdire.

Quelle qu'ait été la mobilisation de cette journée, elle ne peut pas, ne doit pas s'arrêter là. Il faut une suite. Le 9 juin aura lieu une autre manifestation à l'appel de syndicats de plusieurs entreprises menacées comme Danone, Marks et Spencer ou AOM, ainsi que d'un certain nombre de partis et d'organisations politiques, dont le PCF et Lutte Ouvrière.

Il est à souhaiter que la direction de la CGT ne considère pas qu'elle aura fait ce qu'elle devait faire le 22 mai. Le 22 mai comme le 9 juin ne pèseront que pour autant qu'ils redonnent confiance et deviennent des étapes d'une mobilisation ouvrière assez forte pour faire vraiment peur au patronat.

Nous ne pouvons plus accepter ces plans sociaux qui tombent comme des couperets et qui font que, du jour au lendemain, après 10, 20 ans de travail ou plus dans une entreprise, on se retrouve à l'ANPE. La variété même des entreprises qui licencient et la diversité des victimes, des ouvriers

22 mai, 9 juin,  
et après :

# DONNER UN COUP D'ARRÊT À L'OFFENSIVE PATRONALE

spécialisés de Moulinex aux pilotes ou au personnel d'encadrement d'AOM-Air Liberté, en passant par les vendeuses de Marks et Spencer, montrent qu'aucun travailleur n'est à l'abri. On est arrivé à une situation où non seulement des entreprises florissantes, encaissant des milliards de profits, licencient quand même, mais elles persistent et signent en affirmant que c'est précisément quand les affaires vont bien qu'il faut licencier !

Ces licenciements concernent d'autant plus tous les travailleurs que la réduction des effectifs d'une entreprise signifie pour ceux qui restent qu'il faut qu'ils fassent le travail de ceux qui partent en plus du leur. Plus de travail pour les uns pendant que les autres sont jetés à la rue : ce n'est pas la conséquence des licenciements, c'est leur raison d'être. Depuis plusieurs années, y compris les années de marasme économique, le patronat parvient à réaliser des profits en croissance. Ces profits viennent de l'exploitation accrue des travailleurs, du blocage des salaires, de la généralisation du travail précaire mal payé, des cadences, de la flexibilité des horaires de travail. Faire faire plus de travail à moins d'ouvriers, plus mal payés, voilà le secret des bénéfices élevés des entreprises, des envolées boursières et de l'enrichissement des actionnaires.

Le patronat impose cette aggravation de la condition ouvrière avec la bénédiction et l'aide des gouvernements successifs, de tous bords politiques.

Il faut arrêter cela. Il faut que les travailleurs retrouvent confiance en eux-mêmes et la conscience qu'ils ont la force d'imposer des mesures qui les protègent, dont l'interdiction des licenciements aux entreprises, à commencer par celles qui font des bénéfices, sous peine de réquisition.

Réquisitionner les entreprises, c'est réquisitionner leurs profits. Cela signifie imposer qu'une partie au moins des profits passés et présents serve à financer le maintien de tous les emplois menacés.

Cela est possible. Mais une journée de grève ou une manifestation, si elles restent sans lendemain, ne suffiront pas pour l'imposer au patronat. Le patronat n'a jamais rien donné aux travailleurs de plein gré. Il faut un nouveau Juin 36, un nouveau Mai 68. Il faut surtout que le patronat craigne des mouvements sociaux amples et incontrôlables, venus de la masse des travailleurs qui en ont assez de payer pour que quelques-uns s'enrichissent. Cela ne se décrète pas mais chaque manifestation, chaque grève réussies doivent devenir autant d'étapes qui y mènent.

Arlette LAGUILLER

## Guerre d'Algérie

# QUAND JOSPIN DÉFEND « L'HONNEUR » DE L'ARMÉE

Réagissant aux « révélations » d'Aussaresses sur la torture en Algérie, Jospin a tenu à rendre un hommage appuyé à l'armée: « *Ceux qui ont accompli des actes barbares et inhumains non conformes à l'honneur, doivent être stigmatisés. Tous ceux qui ont simplement fait leur devoir, qui ne doivent en rien être confondus avec les tortionnaires, ceux-là méritent seulement, quarante ans après, d'être salués. Je les salue!* »

Jospin fait donc semblant de croire que le débat se résume à l'opposition entre ceux qui seraient les tortionnaires et autres auteurs d'actes « non conformes à l'honneur », et le reste de l'armée. Mais le hic, c'est que les tortionnaires,

eux aussi déclarent n'avoir fait que leur devoir et n'avoir obéi qu'aux ordres reçus. Pour l'essentiel, ces crimes ont été ordonnés, encouragés et en tout cas couverts à l'époque par la quasi-totalité de la hiérarchie de l'armée française! La pratique de celle-ci en Algérie, de haut en bas, et quels que soient les sentiments et le dégoût de tous ceux que l'on avait menés dans un tel enfer, ne fut que la suite de ce qui avait été pratiqué en Indochine.

Et surtout, et c'est justement ce qu'a voulu éluder Jospin -et à sa suite les autres dirigeants socialistes- cette armée n'était que l'instrument d'une politique décidée entre autres par des politiciens

comme Mitterrand, que Jospin non seulement ne renie pas mais couvre aujourd'hui, à défaut d'oser le justifier ouvertement.

Les victimes de l'armée française en Algérie ne furent pas seulement celles de tortionnaires à la Aussaresses. Elles le furent des choix des dirigeants politiques. Elles se comptèrent par centaines de milliers du côté algérien. Et la vérité sur cette macabre comptabilité comme sur la responsabilité des colonisateurs et de l'armée française, que l'on ne peut mettre en balance avec les choix politiques et les méthodes de ceux qui luttaient pour leur indépendance, n'est pas difficile à connaître. Et pour

cela, il n'est pas besoin d'en appeler à un « *devoir de mémoire* » d'historiens, comme Jospin l'a fait une nouvelle fois à cette occasion. Comme s'il s'agissait de peser le pour ou le contre, de mettre en balance les exactions des uns face aux exactions des autres. Il aurait été pourtant simple d'appeler un chat un chat, et la domination coloniale, les exactions qui l'accompagnèrent et les pleins pouvoirs accordés à l'état-major, des crapuleries.

Oui, mais Jospin s'y refuse et pratique l'esquive. Ce silence éloquent montre qu'il s'inscrit dans la continuité mitterrandienne, sans réserve.

Michel ROCCO

## Un livre à lire ou à relire

« *Je ne m'appesantirai pas davantage sur ces scènes de pillage et de désordre; elles ont duré trois jours. Jetons une voile épaisse et ne tenissons pas notre gloire et nos souvenirs.* » « *Ce n'est pas la guerre que l'on fait en Algérie, c'est plutôt une chasse à l'homme.* » « *En un clin d'oeil, il n'y avait plus d'Arabes.* » « *Couper dix têtes d'indigènes pour un Français décapité.* » A propos de razzia: « *Je n'ai que trop appris à reconnaître les désastreux effets de ce terrible et barbare moyen. J'ai dû souvent gémir sur la démoralisation qu'il jette dans les coeurs du soldat qui égorge, vole, viole et s'y bat pour son compte particulier.* » « *Ma conscience ne me reproche rien. j'ai fait mon devoir de chef, et demain je recommencerai.* » Ces déclarations ne sont pas tirées du récent livre du général Aussaresses. Elles ne concernent pas l'Algérie des années soixante, mais datent de la colonisation française qui mit une vingtaine d'années, de 1830 à 1850, pour véritablement s'imposer. Elles sont extra-

## Affaire Elf

# DES RÉVÉLATIONS QUI N'EN SONT PAS

**Mis en examen sous des motifs divers dans l'affaire Elf, son ancien PdG Loïk Le Floch-Prigent, a fait des « confessions » sur « les coulisses de ce scandale d'Etat ». Il a déclaré dans *Le Parisien* comme dans *Le Figaro* que « De Gaulle et Mitterrand étaient au courant » du versement de commissions occultes, c'est-à-dire des pots-de-vin liés aux activités de « lobbying » du groupe pétrolier Elf. Nous voilà donc au courant... d'un véritable secret de polichinelle!**

« *Ce système mis en place par le premier président d'Elf, Pierre Guillaumat, - déclare Le Floch-Prigent - a reçu l'imprimatur de tous les présidents de la République successifs, depuis le général de Gaulle jusqu'à François Mitterrand,*

*en passant par Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing. Concrètement, une fois par an, le président d'Elf se rend à l'Élysée avec un tableau à la main retraçant l'ensemble des commissions de l'année. Cela représente plusieurs centaines de millions de francs. Le tableau reçoit l'aval du secrétaire général de l'Élysée, puis celui du président de la République. »*

Quand on dit familièrement que les dirigeants politiques accèdent « aux affaires », cela signifie donc aussi cela. Depuis sa fondation, Elf fut impliqué dans tous les coups tordus de l'impérialisme français notamment dans son pré carré africain. Le groupe pétrolier défendait ses intérêts en pillant les richesses pétrolières, entre autres, du continent africain. En marge de ses activités dites « légales », des sommes colossales issues de la rente pétrolière furent détournées avec la bénédiction du pouvoir politique pour alimenter les « caisses noires » de la multinationale

française. Au fil des ans, cet argent - on parle de centaines de millions de francs - lui a permis de corrompre et d'arroser tour à tour des hommes politiques français et étrangers, soudoyant tel ou tel dictateur, tout en faisant la pluie et le beau temps dans les Etats pétroliers d'Afrique, du Gabon à l'Angola en passant par le Congo-Brazzaville.

Etant l'un des principaux accusés du procès de Roland Dumas - où il risque cinq ans de prison -, Loïk Le Floch-Prigent justifie son action à la tête d'Elf. Il rappelle qu'il ne fut qu'un grand commis de l'Etat, un rouage fidèle au pouvoir politique en place (« *Nous avons tous mis les mains dans le cambouis... dans l'intérêt national* », déclare-t-il au *Figaro*). Selon lui, les pratiques de « lobbying » du groupe pétrolier étaient identiques à celles pratiquées par les autres groupes industriels et ne dérogeaient donc en aucune manière à la règle en vigueur dans le monde des affaires. On veut bien le croire.

Dans cet énième épisode de l'affaire Elf, et dans les tentatives de justifications de ce grand commis de l'Etat pris la main dans le sac, il y a quelque chose de profondément choquant. On peut y voir le reflet d'une société malade où les grandes entreprises peuvent ainsi déboursier sans compter des dizaines, voire des centaines de millions de francs pour décrocher un contrat (tout en refusant à leurs salariés quelques francs d'augmentation), tandis que la vénalité des hommes politiques et des hommes d'affaires s'étale, elle, au grand jour sans le moindre complexe. C'est choquant pour le commun des mortels. Mais c'est somme toute dans les normes du fonctionnement de l'économie capitaliste, dont Le Floch-Prigent, de Gaulle, Mitterrand et quelques autres n'étaient rien d'autres, à des niveaux différents, que des commis.

René CYRILLE

## L'ORDRE

Pour piller en toute tranquillité les richesses du sous-sol africain, la multinationale Elf - aujourd'hui Total FinaElf - n'a pas hésité à faire la politique du pire. Pourvu que l'ordre règne, que le pétrole coule à flots et que l'argent gonfle les coffres du groupe pétrolier.

Il ne s'est pas contenté d'arroser tel ou tel parti politique, d'acheter tel ou tel politicien, de corrompre tel ou tel dictateur -toutes activités de routine du trust-, il a jeté de l'huile sur le feu de guerres civiles qui ravaageaient certains Etats pétroliers d'Afrique équatoriale, quand il ne les a pas directement impulsés. S'appuyant sur une nébuleuse d'hommes de main, de faux baroudeurs et de vrais assassins, de militaires à la retraite ou en exercice, entretenant de multiples réseaux politico-mafieux, Elf n'a pas hésité à contribuer à la destitution d'un chef d'Etat élu qui menait une politique pétrolière

## L'HONNEUR DE SAINT-ARNAUD de François Maspéro

ites de correspondances, d'écrits ou de déclarations d'officiers supérieurs de cette armée de colonisation.

Un siècle avant 1954, la barbarie n'était déjà pas les errements monstrueux d'une minorité, mais elle était le système même de cette armée et les moyens d'une politique.

Les citations proviennent d'un livre, *L'Honneur de Saint-Arnaud* de François Maspéro, publié il y a quelques années.

Dans les livres scolaires, la conquête de l'Algérie était présentée, il y a encore peu de temps, comme un haut fait de l'histoire de France. Mais le général Saint-Arnaud et ses semblables, les Bugeaud et autres Changarnier, n'étaient que les Massu et Aussaresses de l'époque.

Dans leurs écrits et leurs déclarations, ils professaient le même cynisme que ce dernier lorsqu'il déclarait ces derniers jours: «*Quand les politiques ont donné les pleins pouvoirs à Massu, ils savaient bien qu'il faudrait cogner dur. Ils savaient qu'on pratiquait la torture. Ils ne m'ont pas directement donné d'ordre à ce sujet mais étaient parfaitement informés de ce qui se passait.*»

Saint-Arnaud n'eut également aucun état d'âme. Il pratiqua la politique de la terre brûlée, laissa massacrer, violer, piller, brûler les récoltes, couper les oliviers, en toute bonne conscience. Il pratiqua ce que l'on

appela sinistrement des enfumades, l'asphyxie par la fumée de populations réfugiées dans des cavernes. Bref, Saint-Arnaud fut un de ces hommes que l'on décrit comme ayant «*une ambition sans frein ni mesure, un mépris extrême des hommes et une personnalité implacable...*» dont on fait des maréchaux mais également des assassins – c'est bien souvent la même chose.

Mais un ministre des Affaires étrangères de l'époque, prémoniteur de toutes les guerres coloniales qui allaient suivre, Tocqueville, ne déclarait-il pas à propos de l'Algérie: «*Du moment que nous avons admis cette grande violence de la conquête, je crois que nous ne devons pas reculer devant les violences de détail qui sont absolument nécessaires pour la consolider.*» Et, mais c'est sans doute aussi un «détail», cette politique fit que l'Algérie passa de 3 millions d'habitants en 1830 à 23 000 000 en 1856.

Le livre de Maspéro décrit, avec talent, l'ascension calculée d'un homme qui finit ministre de la Guerre de Napoléon III. Mais par-delà ce talent, le parallèle choisi par l'auteur, entre les événements du siècle dernier et ceux d'aujourd'hui, se passe de commentaires.

M.R.

## ELF AFRIQUE

contraire à ses intérêts, à entretenir une guerre civile meurtrière, armant et finançant l'un des belligérants, le hissant au pouvoir.

C'est très exactement le scénario qui s'est déroulé au Congo-Brazzaville étranglé par la politique pétrolière de la France à la fin des années quatre-vingt-dix. Le président élu Pascal Lissouba, se retrouvait avec une dette de plusieurs millions de dollars tout en devant remettre en route les infrastructures déliquescents du pays, décida d'ouvrir le marché pétrolier congolais aux multinationales américaines, notamment la société OXY qui n'avait pas d'intérêts au Congo.

Etat dans l'Etat, Elf fit tout pour empêcher ce marché de lui échapper. Très vite la situation se dégrada, ce fut le début d'une période de troubles et de violences. Elf joua la carte de Sassou Nguesso -qui avait déjà été au pouvoir jusqu'en 1991- et

qui présentait toutes les garanties pour l'impérialisme français. Ce dernier fit en sorte que l'Angola voisin, où Elf avait également des intérêts, lui apporte son soutien. Au prix d'une guerre civile particulièrement meurtrière, qui fit plusieurs dizaines de milliers de morts – la capitale Brazzaville fut détruite en grande partie – Sassou Nguesso s'installa à la tête d'un pays ravagé où plus rien ne fonctionnait... sauf les puits de pétrole, et instaura une dictature féroce sur le pays. Cela grâce au financement d'Elf et à l'aide militaire de l'impérialisme français qui lui procura munitions et armes, directement ou par réseaux parallèles interposés.

Chaque nouvel épisode de l'affaire Elf permet donc de lever un coin du voile sur les magouilles et les coups tordus du groupe pétrolier en Afrique. Au fur et à mesure, on apprend qui fabriquait les armes, qui les

## Bouygues et Lagardère appelés au chevet de L'Humanité :

# UN CADEAU PAS SI GRATUIT QU'IL Y PARAÎT

La direction de *L'Humanité* a présenté son plan de «sauvetage» du journal en ces termes: «*Le péril était imminent. Accablée par des pertes de 50 millions de francs fin 2000, menacée par un déficit qui se creusait à un rythme de plus de 4 millions de francs par mois, L'Humanité était au bord du dépôt de bilan. Tout au bord...*» Il prévoit un certain nombre de mesures d'économie dont des suppressions d'emplois, le recours à des emprunts, mais aussi l'ouverture du capital de *L'Humanité* à des capitaux venant, c'est désormais confirmé, d'entreprises privées, telles Hachette de Lagardère ou TF1, qui appartient à Bouygues, ainsi que de sociétés para-publiques comme les Caisses d'Epargne. Ces capitaux représenteront 20% de l'ensemble, les 80% restants appartiennent au PCF et à des associations de lecteurs et de salariés de *L'Humanité*.

Pour répondre à l'inquiétude, parfois ouvertement formulée par des militants, parfois qui ne s'exprime pas mais est réelle, les dirigeants de *L'Humanité* précisent que la part réservée aux investisseurs privés ne pourra pas augmenter. On veut bien les croire.

Mais le problème n'est pas là. Ces patrons privés, Bouygues ou Lagardère, ne sont pas n'importe lesquels. Au-delà même des empires industriels et financiers dont ils disposent, ils symbolisent l'accumulation des profits, par l'exploitation de dizaines de milliers de salariés. Ils

incarnent ces grands prédateurs qui gagnent des milliards grâce aux commandes de l'Etat. Bouygues, entre autres dans le BTP, Lagardère, entre autres dans l'armement.

Certes, cela ne signifie pas que l'un et l'autre auraient «acheté» *L'Humanité*, qui n'est pas une entreprise suffisamment florissante pour leur assurer des profits. Ni qu'ils veulent y imposer directement une ligne éditoriale. Ils sont tout sauf naïfs, et ils ont bien d'autres canaux pour se faire entendre. Tout au plus, c'est pour eux une occasion de se faire de la publicité, histoire de pouvoir dire, comme d'autres mécènes: «*Voyez comme nous avons l'esprit large puisque nous contribuons, nous les affreux exploités, à aider à la survie d'un organe de presse qui nous critique, voire nous conteste.*»

C'est pourquoi, quoi qu'on en dise, et au-delà même de difficultés financières, sans doute réelles, de *L'Humanité*, l'entrée du grand patronat dans son capital n'est pas anodin ni sans conséquences.

Mais alors, comment sauver *L'Humanité* et pour en faire quoi, pour en faire quel outil, pour défendre quelle politique, quel avenir?

Les difficultés de vente de *L'Humanité* sont évidemment en rapport avec la baisse d'influence du PCF qui se traduit par la baisse de son influence électorale, par la diminution du nombre de ses militants et par la baisse de l'activité de ceux qui le restent. Et cela ramène aux choix politiques de sa direction. En se mettant à la remorque du Parti Socialiste, en cautionnant sa politique antiouvrière, la direction du

PCF a largement contribué à la démoralisation, à la dépolitisation d'une fraction importante, non seulement numériquement mais aussi en influence, en autorité morale et humaine, de son milieu, de ses lecteurs, de ses électeurs. Et ce déficit humain, s'il n'est pas la raison du déficit financier, en explique une bonne part.

Alors, il y a plusieurs façons de trouver l'argent qui manque dans les caisses de *L'Humanité*, et celle choisie par les dirigeants du PCF, en permettant à des adversaires du monde ouvrier de se mettre en valeur à bon compte, n'est pas si gratuite qu'ils le disent. Comme n'était pas sans conséquence, par exemple, la décision, qui avait choqué nombre de militants du PCF, et on les comprend, d'organiser un défilé de mode dans les locaux de son siège, place du Colonel-Fabien.

Il n'est pas sûr que le recours aux capitalistes privés soit efficace, ni pour la survie de *L'Humanité* en tant que journal, ni même pour assurer l'avenir politique de ceux qui, au PCF, veulent couper avec le passé du parti, dont *L'Humanité* est encore un héritage lointain. Mais c'est là leur problème. Pas celui des femmes et des hommes pour qui la lutte contre le capitalisme, y compris contre les Bouygues, Lagardère et compagnie, et le combat pour le communisme restent à l'ordre du jour.

Christian BERNAC

vendait, qui «gérât» et «entretenait» les guerres civiles pour mieux continuer l'œuvre de pillage entreprise depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, bien qu'il soit politiquement responsable des massacres perpé-

trés au Congo -Brazzaville par ses troupes, Sassou Nguesso est un dictateur «ami de la France». Tandis que les grandes entreprises, de Vivendi à Bouygues, se précipitent à ses rendez-vous à l'hôtel Crillon, à

Paris, pour décrocher les marchés et reconstruire le pays.

Alors, si l'argent du pétrole a une odeur, c'est celle du sang des peuples.

R.C.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# ET MAINTENANT LE 9 JUIN

Sous couleur de «modernisation sociale» le Parlement s'affaire, au moment où nous écrivons, à réglementer les licenciements. Point d'illusion pourtant ! Toute l'action du gouvernement Jospin a consisté à aider de mille manières les patrons qui licencient et leur offrir en France une «terre d'accueil» pour leurs capitaux ! Alors si nous ne connaissons pas encore ses propositions exactes il ne fait aucun doute que Guigou n'envisage pas d'interdire les licenciements, pas même d'entraver sérieusement les décisions des trusts qui veulent se débarrasser d'une partie de leurs salariés pour accroître leurs bénéfices.

Heureusement pendant que nos députés débattent, dans la rue, à l'appel de la CGT, devant l'Assemblée nationale elle-même mais aussi dans de nombreuses villes de province, des salariés des entreprises qui licencient et d'autres, manifestent.

Cette journée du 22 mai aura donc été à l'image de ce qui se passe depuis quelques semaines dans le pays. Depuis que LU-Danone a donné le coup d'envoi et que la liste des plans sociaux et des suppressions d'emplois confirmées (plus de 1 300 ce lundi encore pour AOM-Air liberté) s'allonge chaque semaine. Mais depuis aussi que la mobilisation pour les contrecarrer a commencé.

Ce n'est déjà plus le combat isolé des travailleurs de chacune de ces entreprises des LU de Ris-Orangis ou de Calais, des Pechiney de Marignac ou des Alstom de Belfort. Une idée a fait son chemin, celle que la lutte contre les licenciements doit devenir une lutte d'ensemble. Dès le début, en manifestant ensemble les LU-Danone et les Marks and Spencer ont donné le ton. Et depuis chaque fois qu'il est possible des travailleurs d'entreprises et de secteurs différents se sont retrouvés dans la rue : la semaine dernière encore, à Londres, aux côtés des Marks and Spencer de toute l'Europe, les LU mais aussi ceux de la Samaritaine et de Monoprix. Et samedi, le succès de la manifestation des Moulinex à Alençon, avec des milliers de participants, tient autant au soutien régional qu'à la présence des LU, des Valéo, des Brandt, des Philips, et d'autres. L'action de la CGT ce 22 mai prolonge aujourd'hui ce mouvement.

**Le «tous ensemble» des travailleurs et de leurs organisations est nécessaire, il est vital pour mettre un coup d'arrêt à la vague de plans anti-sociaux avec ses 40 000 emplois supprimés. Mais il reste encore à l'organiser.**

**Voilà pourquoi des travailleurs et des syndicats de LU-Danone, Marks and Spencer, AOM-Air Liberté, puis d'autres comme Motorola ou Pechiney, ont lancé un appel à une grande manifestation nationale à Paris le 9 juin.**

Bien loin de s'opposer aux actions syndicales, celles de syndicats comme celles de confédérations, cette initiative vise à permettre à tous de se retrouver

dans un cadre unitaire. D'ailleurs nombre de syndicats locaux, régionaux et de fédérations l'ont compris et certains CGT, CFDT, FO mais aussi la FSU, SUD, le Groupe des Dix, la CNT appellent déjà.

Cette initiative est bien loin aussi de s'opposer à l'action des partis politiques, en particulier le PCF qui avait appelé le premier à une manifestation autour des LU de Calais, puis lancé de son côté, parallèlement aux LU de Ris-Orangis, l'idée d'une manifestation à Paris. Le PCF l'a d'ailleurs compris puisqu'il lui a apporté son soutien dès le début, ainsi que des associations et partis (notamment la LCR, les Verts ou Lutte Ouvrière) auxquels les LU s'étaient adressés.

Malgré ces différents soutiens la mobilisation pour le 9 juin est un objectif d'importance qui n'est pas encore gagné. Le soutien des confédérations a été sollicité mais leur décision, notamment celle de la CGT, dépendra aussi du soutien et de la mobilisation des sections locales et des travailleurs en général.

Il s'agit donc de convaincre les salariés mais aussi nombre d'équipes militantes, notamment syndicales, que le combat pour interdire les licenciements concerne toute la classe ouvrière et toutes les organisations ouvrières. La vague de suppressions d'emplois touche non seulement les grands trusts mais aussi des dizaines d'entreprises petites et moyennes. Elle concerne des dizaines, des centaines peut-être d'entreprises sous-traitantes, comme c'est le cas autour de Pechiney, de l'Alstom ou des AOM-Air Liberté. Elle concerne tous les précaires comme on l'a vu avec les mille intérimaires licenciés à Citroën Rennes ou encore les 700 intérimaires menacés par l'arrêt de l'équipe de nuit à Renault Douai. Le 9 juin sera bien la manifestation de tous les précaires, des CDD, des contrats de qualification, des prestataires, des intérimaires et de tous les salariés sans garantie d'emploi, menacés à tout moment d'interruption de mission.

Elle sera enfin celle de tous ceux qui ont conscience que ces licenciements sont une pression inadmissible sur les salaires et les conditions de travail de tous ceux qui gardent un emploi, une menace permanente pour tous. Car désormais il n'est plus question de croire que «la bonne santé des entreprises est la garantie d'emploi des salariés». Ainsi, Renault, après avoir pris le contrôle de Nissan est en train de prévoir de nouveaux sacrifices pour ses salariés. Et Alcatel qui projette d'absorber le géant américain Lucent (ex-ATT) annonce 850 licenciements.

Seule une mobilisation massive nous permettra de mettre un coup d'arrêt aux licenciements et d'imposer leur interdiction. Bien sûr, tout ne sera pas réglé en une manifestation, loin de là. Mais le 9 juin peut être une étape décisive dans cette mobilisation générale des travailleurs. Il nous appartient de la construire.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n°15 (mai-juin 2001)

Un dossier sur les services publics ; des articles sur l'appel à la mobilisation contre les licenciements (LU, Marks & Spencer, AOM), le bluff patronal sur «la pénurie de main d'œuvre», la réforme de la SNCF.

Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

## Dans le monde

### Ile de la Réunion

# APRÈS JOSPIN, CHIRAC EST VENU DIRE QU'IL N'AVAIT RIEN À DIRE... AUX TRAVAILLEURS

**Quelques semaines après Jospin, c'est Chirac qui est venu vanter sa politique dans l'île de la Réunion. Est-ce le mauvais temps qui régnait en France qui pousse ainsi Premier ministre et président à rechercher le soleil ? Toujours est-il qu'on avait rarement vu autant de politiciens de haut rang venir en si peu de temps fouler le sol réunionnais.**

Au cours des trois jours passés sur l'île, Chirac n'a eu d'yeux que pour le patronat. Il s'est tout d'abord félicité que le gouvernement ait reconduit la loi de défiscalisation dont il fut l'instigateur. Mais, voulant encore faire mieux que Jospin, il s'est prononcé pour que cette loi concerne à l'avenir l'ensemble des secteurs de l'activité économique, afin que ceux qui envisageraient de placer leurs gros sous dans les DOM, n'aient même pas à choisir. Concrètement, la demande de Chirac, si elle était prise en compte, aboutirait à ce que les secteurs de l'import-export et du bâtiment soient eux aussi concernés par le droit à la défiscalisation. Voilà qui va sûrement donner du baume au cœur aux ouvriers qui triment pour des salaires de misère et risquent leur santé sur les chantiers, quand ce n'est pas leur vie.

Et pour ne pas en rester là, Chirac a encore surenchéri sur son concurrent «de gauche» en demandant que la loi de défiscalisation soit maintenue pendant encore 10 à 15 ans minimum, histoire de «rassurer les investisseurs». Ouf, on tremblait pour eux !

Voulant toujours faire mieux que le gouvernement, Chirac a aussi émis l'idée qu'il serait bien que toutes les entreprises bénéficient d'une exonération totale des charges patronales concernant les cotisations sociales et maladie, pour leurs dix premiers salariés. Cette mesure, si elle était appliquée, concernait en fait toutes les entreprises réunionnaises. Le gouvernement n'avait, il est vrai, accordé le bénéfice d'une telle mesure qu'aux entreprises de moins de onze salariés et seulement pour certains secteurs économiques dits «exposés». Cela concernait déjà 90% des entreprises réunionnaises ! Mais Chirac,

le «monsieur plus» du patronat, veut encore mieux pour ses protégés.

Même quand le président dit vouloir faire du social, ce sont encore et toujours les patrons qui se frottent les mains. Concernant le RMI par exemple, Chirac dit qu'il ne s'oppose pas à l'alignement de cette allocation sur celle versée en France. Cette déclaration ne lui coûte rien, puisque de toute façon le gouvernement a prévu de la réaliser – enfin – au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Mais Chirac a tenu tout de même à se dire inquiet des «dérives possibles» qui pourraient découler de cet alignement du RMI. Comme tant d'autres de ses congénères de droite, tel le député-maire UDF Virapoulé, il a envisagé la possibilité de reverser le montant du RMI à tout patron qui embaucherait un Rmiste à temps complet. Le RMI devenant ainsi un RMA, «Revenu Minimum d'Activité» et, par la même occasion, un nouveau moyen d'arroser directement les patrons, qui n'aurait plus à verser les salaires, puisque l'État le ferait.

Les patrons se sont dits tout à fait satisfaits des déclarations du chef de l'État, qui a repris mot pour mot leurs exigences.

Quant à Paul Vergès, président de la Région, accessoirement du Parti Communiste Réunionnais, et zélé défenseur de la loi d'Orientation (bien pourvue en aides de toutes sortes au patronat), il vient de déclarer qu'«il serait malveillant de dire que le président pense à 2002. Ce serait le soupçonner d'une vision politicienne des choses.» Les propos de Vergès ne sont pas de l'humour. C'est un rappel qu'en 1995, lors de l'élection présidentielle, Vergès avait appelé à voter Chirac, alors qualifié de «candidat de l'égalité sociale» !

# 2, 3 ET 4 JUIN TOUS À LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE à Presles (Val-d'Oise)

Dans un joli cadre de verdure, la fête de Lutte Ouvrière sera cette année encore un grand rassemblement politique, communiste et internationaliste.

A l'heure où le gouvernement de la gauche plurielle poursuit, voire aggrave la politique antiouvrière que les gouvernements de droite ont menée avant lui ; à l'heure où les patrons multiplient les plans sociaux, jettent des milliers de travailleurs à la rue pour permettre à leurs actionnaires de s'enrichir encore plus, la fête de Lutte Ouvrière veut être une occasion d'affirmer la nécessité d'une lutte d'ensemble pour inverser le rapport de force entre le patronat et les travailleurs.

La fête de Lutte Ouvrière est aussi l'occasion pour tous ceux qui s'y rendent de rencontrer des hommes et des femmes qui, chaque jour, dans leur entreprise et dans leur milieu, défendent une certaine idée du communisme, à l'heure où certains voudraient

reléguer le programme communiste au musée des antiquités. Car le communisme reste la seule perspective d'un avenir digne de ce nom pour l'humanité. Un avenir où auront disparu la loi du fric, l'exploitation de l'homme par l'homme mais aussi les injustices et la misère.

La fête de Lutte Ouvrière, c'est aussi l'occasion de faire connaissance avec des camarades et des organisations qui, dans divers pays, défendent les mêmes idées que les nôtres, se battent dans des situations différentes et souvent difficiles. Vous pourrez ainsi ren-

contrer des camarades antillais de Combat Ouvrier, des camarades d'Haïti, d'Afrique, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, etc.

Mais la fête, c'est aussi mettre à profit ce long week-end pour se détendre, se distraire dans une ambiance chaleureuse et fraternelle grâce aux nombreux artistes, aux jeux, aux cinémas mais également en dégustant une des nombreuses spécialités culinaires. C'est aussi l'occasion de se cultiver et d'apprendre grâce aux expositions, aux spectacles audiovisuels et aux librairies.

Alors, à bientôt, pour faire vraiment la fête !



## MEETINGS AVEC ARLETTE LAGUILLER

Samedi vers 17 heures,  
dimanche et lundi vers  
15 heures, sur la grande scène.

## Ils seront parmi nous AU GRAND PODIUM

Samedi 2 juin	Dimanche 3 juin	Lundi 4 juin
16h00 <b>RICKY NORTON</b> Rock'n roll swing	14h00 <b>A YIDDISHN TAM</b> Chants yiddish et musique klezmer	14h00 <b>LES WRIGGLES</b> Humour musical
17h30 <b>LES OGRES DE BARBACK</b> Chanson française par quatre frères et sœurs inspirés par le rock et la musique tzigane	15h30 <b>JULIETTE GRECO</b> Chanson française	16h00 <b>GEOFFREY ORYEMA</b> Rock africain World music
21h00 <b>KENT</b> Chansons	18h30 <b>ARCHIE SHEPP QUARTET</b> Archie SHEPP, Tom McCLUNG, Wayne DOCKERY, Steve McCRAVEN Jazz	18h30 devant le Grand Podium <b>LA FANFARE DES BOUDUS</b>
	21h30 <b>ANNE ROUMANOFF</b> Dans « A la Roumanoff » spectacle d'humour	

## AU THÉÂTRE DE VERDURE

13h30 <b>THE LITTLE BIG BAND</b> Blues Southern rock	13h30 <b>OYE EL GRITO</b> Salsa	12h00 <b>SABAYO</b> Chansons sociales
16h00 <b>ANNE-MARIE DELES</b> Chanson française Auteur-compositeur-interprète	16h00 <b>LE THÉÂTRE DU GROS BONHOMME</b> « Tant qu'il y aura des étoiles » Spectacles de marionnettes - Guignol pas comme les autres qui s'adresse à tous les âges	13h30 <b>THÉÂTRE DU GROS BONHOMME</b> « Tant qu'il y aura des étoiles » Spectacles de marionnettes - Guignol pas comme les autres qui s'adresse à tous les âges
17h45 <b>GERARD PITIOT</b> « Vu d'ailleurs et mots d'ici » Chansons et poésie francophone	17h45 <b>Cie LES SCENOPHILES TRANQUILLES</b> dans « Réponse de la bergère au berger » Cabaret	16h00 <b>JULIE DARNAL</b> Chanson française
20h00 <b>MUZ'NOUCH</b> Chansons françaises sur des airs musette, manouche, tzigane	19h45 <b>JO LIQUEUR ET SES BIBINES</b> Ragga-rock musette	18h15 <b>LA VIGIE DU PIRATE</b> Chansons réalistes, Musique rock et violon électrique
21h30 <b>MIDNIGHT JOKERS</b> Standards rock des années 70	21h30 <b>LA COMPAGNIE JOLIE MÔME</b> Chansons	

## JAZZ CITY

14 h: Simone TASSIMOT chante les « songs » de Hanns Eisler et Kurt Weill, accompagnée au piano par Antoine-Marie MILLET	10 h: Breakfast Blues ; lard grillé, café chaud, guitare, harmonica, saxo et piano. Venez avec vos instruments. 12h30: Jean-Paul Millier, piano solo 14 h: Roue Libre, trio piano, basse, batterie 16 h: Soledad, quartet hard-bop 17h30: Jef Sicard (saxophones) en duo avec Achille Gajo (piano) 19 h: Big Band de Richard Raux et Pascal Bivalski (17 musiciens) A partir de 20 h: Jam Session animée par Jef Sicard avec les musiciens qui ont joué l'après-midi et les amis de passage Bal jazz (musique enregistrée) à partir de 23 h	10 h: Breakfast Blues ; p'tit déj'en musique. Tous musiciens bienvenus. 12h30: Brunch musical (musique classique) 14 h: Kidney Brothers (New Orleans) 17 h: Daniele Viglucci - Italian Moods (Be bop al dente) 18h30: La Quincaille, conte musical en jazz
16 h: Big Band du XV <sup>e</sup> : Encore et à nouveau sur Count Basie, Duke Ellington		
18 h: Septet en l'Air: Jusqu'à et y compris Coltrane		
21 h: Tala, jazz celtico-berbère		

## AU CABARET

CRAPOUILLE, FRIPULE ET VINCENT musique folk Gérard CROZE auteur-compositeur-interprète Orlando ROJAS guitare classique Luc DIDOT musiques du monde	SABAYO Chansons sociales Jean-Yves ROUILLIER chante Ferré CHANTS REVOLUTIONNAIRES ITALIENS ENTRE NOUS, DEUX fantaisie cosmopolite pour 6 acteurs et textes voyageurs Hélène GIRARD chansons populaires Raphaël MENDOZA chanteur paraguayen et en soirée, BAL SALSA	Ralph NATAF bouquet de contes choisis « L'image des mots » <b>ET POUR ANIMER...</b> L'ORCHESTRE DE JEAN-CLAUDE GOMBAULT et un spectacle permanent à la Guinguette avec, dans la nuit de dimanche à lundi, un bal animé par le DJ ALBERT. Jacques THIERREE et René BOURDET à l'orgue de Barbarie Le FRONT MUSICAL D'INTERVENTION (FMI) chants de lutte Et la FANFARE DES BOUDUS
---	---	---

## ACHETEZ VITE VOTRE CARTE D'ENTRÉE

La carte d'entrée coûte 75 F sur place pour les trois jours. Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 50 F seulement.

### 20% DE RÉDUCTION AVEC LES BONS D'ACHAT QUE VOUS ACHETEZ D'AVANCE

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête. A ne pas manquer.

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes:

**LUTTE OUVRIÈRE**  
BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18  
Chèques: à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE

### Attention RETRAIT D'ARGENT IMPOSSIBLE!

Ni dans la fête, ni dans le village de Presles, il n'y a de distributeur carte bleue.

Pour avoir du liquide, il faut donc prendre ses précautions AVANT de venir.

# Tous les stars

## ENTRÉE

- 1 - La Gargote des Tout-Petits
- 2 - Les Ballons de la Fête ELM-Leblanc - Bosch Drancy

## ALLÉE DE L'EUROPE DES TRAVAILLEURS

- 3 - Le Javelot Ch'timi
- 4 - Aux Moules
- 5 - Accueil Laon - Compiègne - Beauvais
- 6 - Marionnettes
- 7 - A vos Pincesaux
- 8 - Tartes et Quiches
- «LO»rraines
- 9 - Manège Enfantin
- 10 - Chorba - Thé - Gâteaux Citroën (Région Parisienne)
- 11 - Le Caf'Conc'
- 12 - Accueil Nord
- 13 - Le Bistro du Caf'Conc'AGF - LO Beauvais
- 14 - Blinis CRAMIF - CNAVTS
- 15 - Arbalète
- 16 - Tangram, Mikado, etc. GEMS - BUC

## PLACE DU PROLETARIAT

- 17 - Les Mots Fléchés La Poste Paris 17<sup>e</sup>
- 18 - Dessinez en l'Air Aéroport de Paris Orly
- 19 - Le Serpent à Lumières
- 20 - Accueil Lorraine Franche-Comté Alsace
- 21 - Caféthéière
- 22 - Accueil Bourgogne
- 23 - La Toupie Hollandaise
- 24 - La Mare aux Canards
- 25 - Tir Larigot
- 26 - Fondue et Salade Jurassiennes
- 27 - Disques
- 28 - Brochettes Renault
- 29 - Barbe à Papa AXA
- 30 - Casse-Croûte Tunisien Renault Siège Billancourt
- 31 - Jus de Fruit - Milk Shake Le Mans
- 32 - L'escargot SNCF
- 33 - Crêpes Canadiennes Continental Clairoux-Compiègne (Oise)
- 34 - Flammekueche GM Strasbourg
- 35 - Reibekuchen
- 36 - Orienté-vous Alcatel CIT - Vélizy
- 37 - Aux Mollets d'Acier
- 38 - Le Virage à Prendre Sochaux
- 39 - Le Palet Sochaux
- 40 - Labyrinthe Sochaux
- 41 - Les Quatre Sous Sochaux
- 42 - Spécialités Tourangelles
- 43 - L'enfer est pavé de bonnes citations IBM Altis - Corbeil
- 44 - Le Labyrinthe Elastique
- 45 - Crottin Chaud
- 46 - Le Monde à la Carte Delphi
- 47 - Cinéma Paradiso

## PLACE DE L'INTERNATIONALE

- 48 - Le Clou de la Fête
- 49 - Maffé (UATCI)
- 50 - UATCI
- 51 - Les Masques
- 52 - Mosaïques-Sculptures
- 53 - Mât de Cocagne
- 54 - Sinif Mücadelesi UCI Turquie
- 55 - Café Turc, Döner Kebab

### Jazz City

- 56 - American Food Breakfast Coffee Cakes
- 57 - Exposition Jazz
- 58 - Livres-Disques de Jazz
- 59 - Emailage sur Cuivre Hôpitaux de Toulouse
- 60 - Le brin de Fantaisie - Brocante Hôpital Sainte-Anne (Paris)
- 61 - La Soupe aux Choux
- 62 - Karaoke
- 63 - Exposition Peugeot-Poissy
- 64 - Spécialités Haïtiennes
- 65 - Organisation des

## Travailleurs Révolutionnaires (O.T.R.)

- 66 - Combat Ouvrier
- 67 - Menu d'Isles Combat Ouvrier (Antilles)

## PLACE KARL MARX

- 68 - Lutte Ouvrière - Hôpitaux
- 69 - Accueil Le Mans
- 70 - Globe Trotter Accueil Chartres
- 71 - Exposition Renault
- 72 - Sardines Grillées

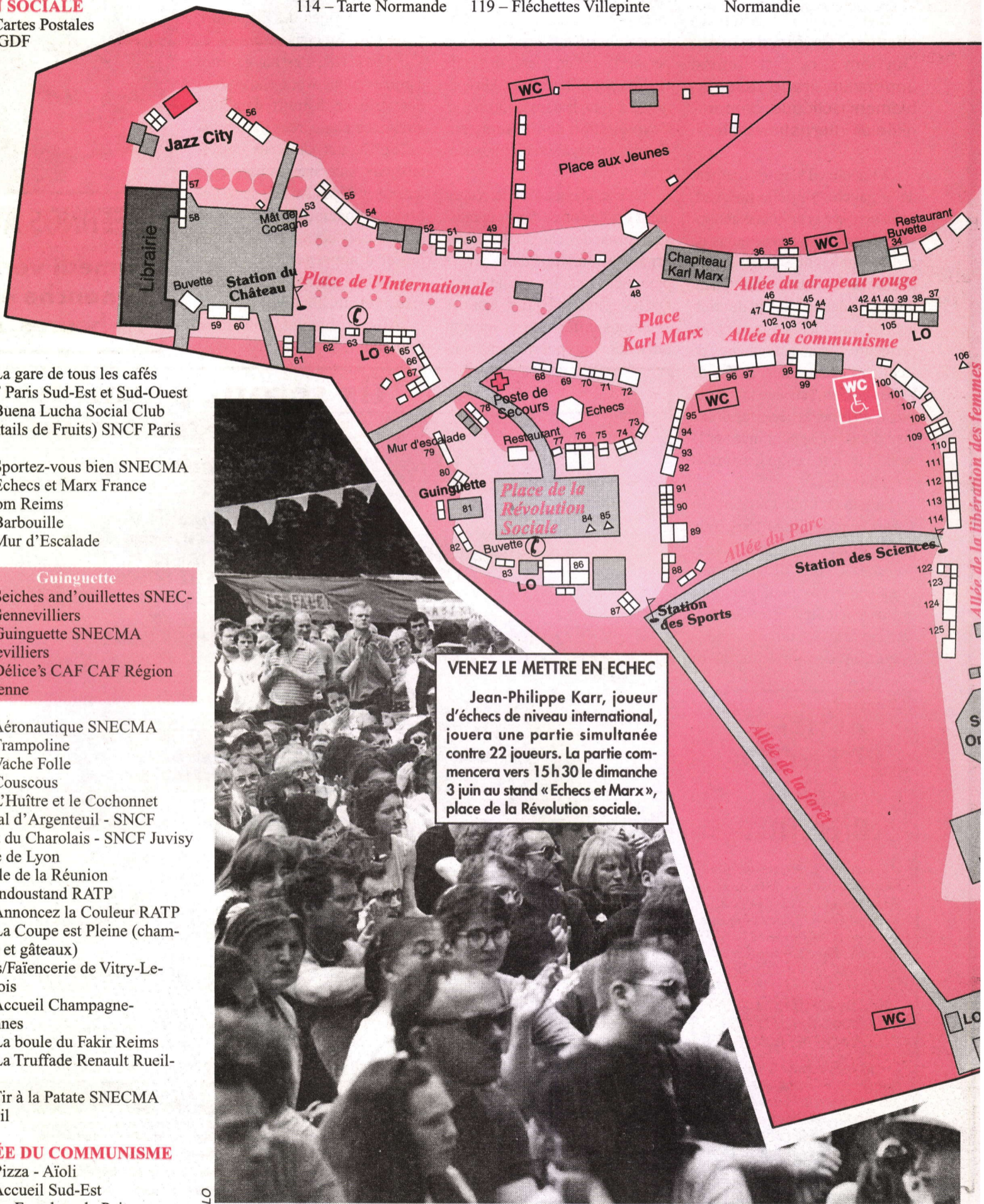
## PLACE DE LA REVOLUTION SOCIALE

- 73 - Cartes Postales EDF-GDF

- 109 - La Puce Rouge Crédit Lyonnais
- 110 - Jambon du Morvan
- 111 - Accueil Centre
- 112 - Beignets aux Pommes
- 113 - Salades Gourmandes Orléans
- 114 - Tarte Normande

- Rouen
- 115 - La Dolce Vita
- 116 - Payez-vous leur tête Chaffoteaux Saint-Brieuc
- 117 - Clap-Clap SNCF Limoges
- 118 - Au p'tit grain de folie Hôpitaux Limoges
- 119 - Fléchettes Villepinte

- 120 - Gaufres de Picardie
- 121 - Sauvez Gavroche!
- 122 - Tir à plomb Alstom Atlantique
- 123 - La faucille et le marteau Rouen
- 124 - Accueil Bretagne Normandie



### VENEZ LE METTRE EN ECHEC

Jean-Philippe Karr, joueur d'échecs de niveau international, jouera une partie simultanée contre 22 joueurs. La partie commencera vers 15h30 le dimanche 3 juin au stand « Echecs et Marx », place de la Révolution sociale.

- 74 - La gare de tous les cafés SNCF Paris Sud-Est et Sud-Ouest
- 75 - Buena Lucha Social Club (Cocktails de Fruits) SNCF Paris Nord
- 76 - Sportez-vous bien SNECMA
- 77 - Echecs et Marx France Telecom Reims
- 78 - Barbouille
- 79 - Mur d'Escalade

### Guinguette

- 80 - Seiches and'ouillettes SNECMA Gennevilliers
- 81 - Guinguette SNECMA Gennevilliers
- 82 - Délices CAF CAF Région Parisienne

- 83 - Aéronautique SNECMA
- 84 - Trampoline
- 85 - Vache Folle
- 86 - Couscous
- 87 - L'Huître et le Cochonnet Hôpital d'Argenteuil - SNCF Dépôt du Charolais - SNCF Juvisy - Gare de Lyon
- 88 - Ile de la Réunion
- 89 - Indoustand RATP
- 90 - Annoncez la Couleur RATP
- 91 - La Coupe est Pleine (champagne et gâteaux) Reims/Faïencerie de Vitry-Le-François
- 92 - Accueil Champagne-Ardenne
- 93 - La boule du Fakir Reims
- 94 - La Truffade Renault Rueil-CTR
- 95 - Tir à la Patate SNECMA Corbeil

### ALLÉE DU COMMUNISME

- 96 - Pizza - Aioli
- 97 - Accueil Sud-Est
- 98 - Le Frondeur du Poitou Fonderies du Poitou
- 99 - La Dolina Dematic Postal
- 100 - Au Palet Breton
- 101 - Pause Café Crédit Lyonnais
- 102 - Billard Electrique
- 103 - Saumon Fumé - Harengs de la Baltique Angers
- 104 - Bonbons Hôpital Angers
- 105 - Fraternité à la Menthe
- 106 - Le Rail de Force

### ALLÉE DE LA LIBÉRATION DES FEMMES

- 107 - Quille de Six
- 108 - Accueil Anjou Touraine Poitou

## Pour nous rencontrer, pour discuter avec nos militants

La fête de Lutte Ouvrière, c'est aussi bien sûr l'occasion de rencontrer nos militants, de discuter directement avec eux.

Chacun de nos stands est tenu par des cama-

rades de telle ou telle ville, de telle ou telle entreprise bien déterminée ; elle est précisée dans la liste ci-contre, chaque fois que c'est possible.

Et puis, tous ceux qui cherchent à rencontrer

nos camarades de telle ou telle région, de telle ou telle ville et ne les auraient pas trouvés, peuvent s'adresser aux stands « Lutte Ouvrière » des différentes zones de la fête. Le contact sera établi !



# Plans de la fête

- 125 - Tea Break (Workers' Fight)
- Workers' Fight GB
- 126 - Brochettes Grecques Air France
- 127 - Teepee et Minéraux

## PLACE OCTOBRE 1917

- 128 - Lutte Ouvrière, toute la col-

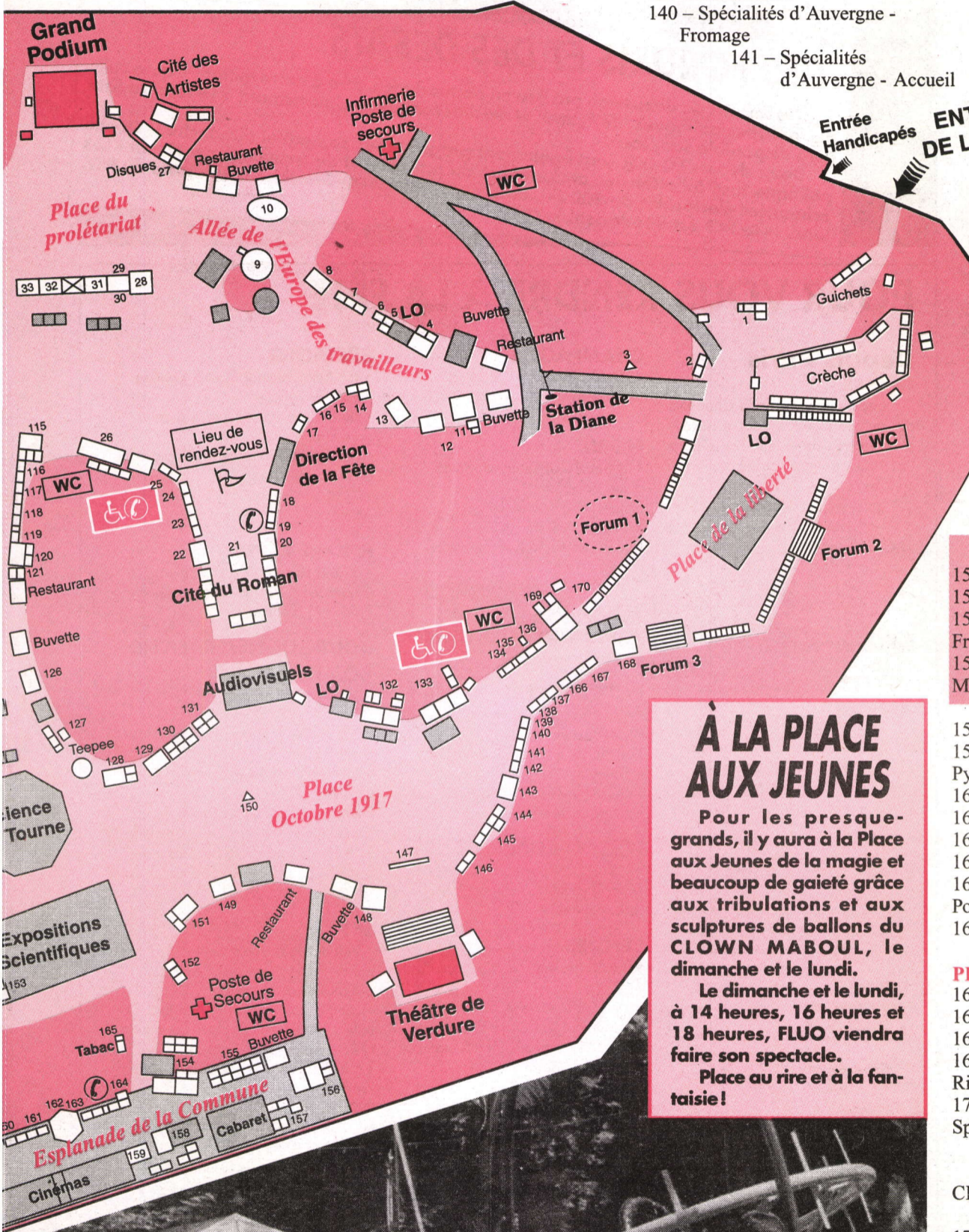
- lection
- 129 - Crêperie Aventis Vitry
- 130 - A la bonne Tarte Normande Arsenal Cherbourg
- 131 - A la bonne tripe SNCF Dépôt Sotteville lès-Rouen/Renault Grand-Couronne
- 132 - Glaces et

- fraises CCP et CNE
- 133 - Spécialités Lyonnaises La Poste
- 134 - Y a les boules Ardennes
- 135 - Artisanat Lyon
- 136 - Chamboule-Tout
- 137 - Rapido Coca-Cola
- 138 - Palets Rouges Servair
- 139 - Prise de tête
- 140 - Spécialités d'Auvergne - Fromage

- 141 - Spécialités d'Auvergne - Accueil

- 142 - Spécialités d'Auvergne - Tripoux
- 143 - Brick à l'oeuf La Poste Paris Louvre
- 144 - Charlottes La Poste Paris Louvre
- 145 - Ligue Communiste Révolutionnaire
- 146 - Café Express Aventis Romainville
- 147 - Bowling La Poste - Paris 14
- 148 - Billard La Poste
- 149 - Accueil Lyon
- 150 - La Boule Maboule
- 151 - Confit de canard
- 152 - Tir à l'arc Aventis
- 153 - Cafétéria Aventis

- 172 - Parti communiste international
- 173 - Le Proletaire (Suisse)
- 174 - Il Comunista (Italie)
- 175 - La Gauche Révolutionnaire (Les amis de l'égalité)
- 176 - Sozialistische Alternative (SAV), section allemande du CIO (Comité pour l'Internationale ouvrière)
- 177 - Socialismo Rivoluzionario (Italie)
- 178 - Voie prolétarienne - Partisan
- 179 - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (CERMTRI)
- 180 - Lotta Comunista (Italie)
- 181 - Maulwurf - Revolutionäre Sozialistinnen (Allemagne)
- 182 - Syndicat CNT - Région parisienne
- 183 - Comité Syndicaliste-Révolutionnaire
- 184 - Workers' Liberty (Grande-Bretagne)
- 185 - International Bolshevik Tendency - Gruppe Spartakus (Allemagne)
- 186 - POR (Bolivie), Comité de liaison pour la Reconstruction de la Quatrième Internationale
- 187 - Socialist Workers Party (Grande-Bretagne)
- 188 - Officina de la Fraccion trotskista - Estrategia Internacional (Amérique latine)
- 189 - Amis de Pathfinder
- 191 - Centro Studi Pietro Tresso (Italie)
- 192 - Coordination 93 de lutte pour les sans-papiers
- 193 - MRAP
- 194 - COSIMAPP (Mumia Abu-Jamal) - Collectif «Ne laissons pas faire»
- 195 - Parti communiste international (Cahiers internationalistes) - Il Programma comunista (Italie)
- 196 - Organisation Communiste Libertaire (OCL), Egégore (Reims)
- 198 - FRP (League for the Revolutionary Party), (Suède)
- 199 - LRP (League for the Revolutionary Party), (Etats-Unis)
- 200 - Revolutionary History
- 201 - Ras l'Front
- 202 - La Riposte
- 203 - Association des Amis de Spartacus
- 204 - Gauche Communiste du PCF - Prométhée
- 205 - Mouvement Communiste (pour la formation du Parti communiste mondial), (Belgique)
- 206 - ACOR (Suisse)
- 207 - La Voie Populaire
- 209 - Association AFRICA
- 210 - International Bureau for the Revolutionary Party (CWO), (Grande-Bretagne) - Battaglia Comunista (Italie) - Bilan et Perspectives
- 211 - Les Amis de la Commune



**Les vignettes LO**  
Si vous avez pris des «vignettes» à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20%. Vous pouvez tout payer avec cet argent Lutte Ouvrière, sauf le tabac payable seulement en francs.

**ESPLANADE DE LA COMMUNE**  
**Cabaret**  
154 - Paëlla Valenciana  
155 - Sépia et Tortilla  
156 - Churros y Chocolate Air France Le Bourget  
157 - Tapas y Sangria Carnaud Metalbox Laon

**À LA PLACE AUX JEUNES**  
Pour les presque-grands, il y aura à la Place aux Jeunes de la magie et beaucoup de gaieté grâce aux tribulations et aux sculptures de ballons du CLOWN MABOUL, le dimanche et le lundi. Le dimanche et le lundi, à 14 heures, 16 heures et 18 heures, FLUO viendra faire son spectacle. Place au rire et à la fantaisie!

158 - Crêperie Bretonne  
159 - Accueil Aquitaine-Midi Pyrénées  
160 - Expo Ciné  
161 - Ciné-Oie  
162 - Ciné-Débat  
163 - L'entracte  
164 - L'huître ouvrière Hôpital Pontchaillou - Rennes  
165 - Tabac

**PLACE DE LA LIBERTE**  
166 - Le p'tit atelier  
167 - Croisons-les  
168 - A la bonne gougère Troyes  
169 - Old West Diner - Barbecue Ribs Spark  
170 - The Spark (Etats-Unis) Spark

**CITE POLITIQUE**  
171 - Pouvoir Ouvrier



**CHIENNE DE FÊTE**  
Rien n'est prévu dans la fête pour les chiens, pas même un caniveau, et tout le monde doit quand même pouvoir s'asseoir sur les pelouses. Alors, propriétaires de chiens, merci de surveiller l'animal de près... Et puis, pour que la fête reste la fête, les pitt-bulls et autres chiens d'attaque, même muselés, ne peuvent être admis dans l'enceinte de la

**DES ANNÉES DE LUTTE OUVRIÈRE**  
Au stand «Lutte Ouvrière, toute la collection» de la Place Octobre 17 vous pouvez consulter toute la collection de notre journal depuis 1968, et même la VOIX OUVRIÈRE depuis 1962. Des brochures rassemblant des articles choisis par année sont disponibles sur ce stand, ainsi qu'un répertoire des principaux articles parus depuis plus de trente ans dans notre presse.

**Vous trouverez aussi**  
- Une crèche pour les tout-petits  
- Une «Place aux Jeunes» pour les moins petits  
- Un petit camping  
Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la fête et le camping sauvage est interdit. Alors nous avons prévu un emplacement. Mais attention : nous ne pouvons offrir à l'intérieur de la fête qu'une place limitée et des conditions de confort assez rudimentaires. Et nous souhaitons réserver cette place, dans la mesure du possible, à ceux qui viennent de loin...

**SORTIE PROVISOIRE**  
Lorsque vous entrez dans la fête, le coupon du jour de votre carte est ramassé par nos camarades des entrées. Quand vous voulez sortir provisoirement de la fête, demandez-leur le tampon sur le poignet pour que vous puissiez rentrer de nouveau en la présentant. Si nous faisons notre fête une fois par an, les habitants de Presles y vivent tous les jours et cela fait plusieurs années qu'ils acceptent de nous accueillir. Aussi, lorsque vous serez amenés à circuler aux alentours de la fête, respectez les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner. Aidez-nous à faire apprécier notre fête.



## Embauches

Pour « positiver », pour contrer la mauvaise impression créée par les plans de licenciements qui sont à la Une de l'actualité, journalistes et responsables d'entreprises ont trouvé un nouveau leitmotiv : en France, on embauche par milliers. Les plans de licenciements de Danone, Marks et Spencer, Aventis, Valéo, Moulinex, Péchiney et Cie ne sont que des épisodes passagers, abusivement montés en épingle.

La réalité, selon eux, la « *tendance économique de fond* », serait les embauches massives.

Le quotidien *Le Monde* a ainsi publié dans son numéro

du 17 mai une enquête menée auprès d'une quarantaine de grosses entreprises. Et les journalistes ont découvert et mettent en valeur de « *spectaculaires plans de recrutement* ».

Ce qu'on nous présente, ce sont en effet des « plans », des « perspectives », des « objectifs », des prévisions d'embauches, pas des embauches déjà faites ou déjà décidées. La nuance est de taille. Bien malin qui pourrait dire ce qu'il en sera plus tard de ces « ambitions » proclamées.

Même en prenant pour argent comptant les chiffres publiés par *Le Monde*, les 37 entreprises interrogées envisageraient près de 80 000

embauches. Rapportées au total de leurs salariés, plus d'un million, cela ne représente que 8%. La moitié de ces embauches (40 500) concernent des cadres. Les créations d'emplois nouveaux ne seraient que 32 000, un peu plus de 3%. Mais rappelons que ce ne sont que des intentions !

Ces créations d'emplois ne font le plus souvent que compenser avec retard des années de gel des embauches, et surtout des années de plans dits sociaux successifs. Un recruteur d'IBM vitupère contre le gel des embauches : « *C'est une horreur. On met un ou deux ans à s'en remettre.* » Un de ses collègues de L'Oréal se lamente :

« *Nous avons mis beaucoup de temps à récupérer du gel des embauches. C'est une génération de managers perdue.* »

Quant aux emplois créés, ils sont en majorité dans les services : distribution, banque en réseau, services informatiques. Cela confirme que l'industrie n'envisage guère d'embaucher et ne fait pas vraiment d'investissements productifs.

Et quels sont les salaires proposés, les conditions de travail ? Car ce n'est pas tout d'avoir du travail. Encore faut-il qu'il permette de vivre correctement. Mais là-dessus, on reste dans le vague.

Ce n'est pas comme pour

les licenciements, dont les chiffres sont sans doute supérieurs à ceux des embauches envisagées. Mais pour eux, les fonds sont déjà provisionnés dans les budgets, on connaît les sites ou les services fermés, les postes supprimés. C'est que les suppressions d'emplois visent à augmenter le taux de profit, les dividendes, la valeur en Bourse des entreprises. Cela, c'est du sérieux, du palpable. Les embauches projetées, jusqu'à preuve du contraire, c'est surtout de la propagande en direction de l'opinion, c'est-à-dire du vent.

Vincent GELAS

## Enseignement

# LANG FAIT SON CINÉMA

Il serait question d'embaucher 165 000 enseignants d'ici à 2005 et il y aurait même une menace de pénurie d'enseignants, selon les propos du ministre Lang. Le problème serait le manque d'attrait des jeunes pour l'enseignement, d'où une campagne publicitaire de sensibilisation, lancée par le ministère de l'Éducation nationale pour inciter les jeunes à s'engager dans la carrière.

Lang a commandé des « clips » pour appâter les futurs enseignants. Contre cette situation, il pourrait commencer par titulariser sans condition tous les précaires, comme le réclamaient les enseignants en lutte l'année passée. Il y a les milliers d'aides-éducateurs, embauchés à partir de l'automne 1997 pour cinq ans, qui ne demandent qu'à rester dans l'Éducation nationale après. Cela ne suffirait sûrement pas. Mais ce serait une mesure juste et nécessaire, qui aurait le mérite d'illustrer une véritable volonté du ministre de l'Éducation.

Cependant, il est exact que bien des jeunes hésitent à se lancer dans la profession. C'est qu'enseigner devient de plus en plus difficile. Le gouvernement refuse de donner les moyens matériels, c'est-à-dire financiers, pour permettre aux enseignants tout simplement... d'enseigner et aux jeunes d'apprendre dans les meilleures conditions. Les classes restent surchargées dans bien des endroits, de la maternelle au secondaire. Et les établissements, collèges ou lycées, regroupent souvent un nombre d'élèves bien trop important. C'est le cas de bien des collèges, dans les banlieues populaires. La CGT Éducation réclame depuis longtemps qu'il n'y ait pas de collèges de plus de 600 élèves et des effectifs de moins de 20 élèves par clas-

se, alors qu'en Seine-Saint-Denis par exemple bien des collèges accueillent plus de 600 élèves. La violence ne peut qu'y être amplifiée. Dans des classes dont les effectifs dépassent la limite, les enseignants sont impuissants à aider les jeunes qui en ont pourtant besoin.

La situation va-t-elle changer avec les 165 000 embauches annoncées par Lang d'ici 2005 ?

Les syndicats enseignants soulignent que même si toutes ces embauches se réalisaient, cela ne suffirait pas à compenser les départs en retraite. En effet, 40% des 800 000 enseignants actuels quitteront ce métier pour partir à la retraite d'ici 2010. En réalité, les créations d'emplois budgétaires sont de 7 300 pour 2001, 7 300 pour 2002 et 7 300 pour

2003, pour le premier et le second degré. Mais dans ce nombre, il faut inclure la résorption de la précarité, 3 000 postes pour le second degré chaque année, et la transformation des heures supplémentaires en nouveaux postes, ce qui représente 1 000 postes pour chacune des trois années 2001, 2002 et 2003. Il n'y aura pas vraiment de possibilité de

diminuer les effectifs par classe ni de résorber complètement la précarité.

A défaut de donner les moyens d'améliorer à la fois la situation du personnel enseignant et la qualité de l'enseignement reçu par les jeunes, Lang se lance dans la pub... La sienne, bien sûr !

Aline RETESSE

## Collèges difficiles

# LES PRIMES NE RÉGLEMENT PAS LES PROBLÈMES

**Dans le même temps, Lang a annoncé des mesures en faveur des enseignants qui accepteraient de travailler dans des établissements difficiles de la région parisienne. Elles devraient, selon lui, permettre de lutter contre la violence et l'échec scolaire dans des collèges réputés « sensibles ».**

On avait déjà les ZEP, les lycées « sensibles » censés répondre aux difficultés rencontrées dans certains établissements. On a désormais ce que l'on appelle en code, les « PEP4 ». 101 collèges de la

région parisienne seront classés dans cette catégorie. Environ 700 postes sont à pourvoir, et les enseignants qui acceptent de rester au moins quatre ou cinq ans dans un de ces collèges classés « PEP4 » bénéficieront d'une bonification de points leur permettant de demander une mutation beaucoup plus facilement à l'intérieur de leur académie ou dans une académie de leur choix. Ils bénéficieront, en outre, de deux heures de formation, déduites de leur service hebdomadaire.

Lang prétend qu'il réussira ainsi à mieux stabiliser les équipes d'enseignants dans des collèges où la rotation est très forte. Mais il commence, paradoxalement, par octroyer une « bonification exceptionnelle » à ceux qui accep-

teraient les PEP4, c'est-à-dire de fait une prime exceptionnelle au départ.

Mais tout le monde sait – enseignants et parents d'élèves – que ce ne sont pas des mesures incitatives, des primes ou autres carottes, qui changeront les problèmes que connaissent ces établissements.

La vraie solution pour fixer, stabiliser des équipes d'enseignants et de personnels, ce n'est pas une quelconque prime, qu'on pourrait assimiler aux primes de risque qui existent dans certaines entreprises pour faire accepter aux travailleurs des tâches dangereuses, c'est de débloquer massivement des moyens pour que les jeunes et les enseignants de ces collèges puissent travailler dans

des conditions normales. Il faut d'abord des locaux dignes de ce nom, des effectifs adaptés (pourquoi pas dix par classe quand la situation l'exige), des personnels en nombre suffisant (agents de service, surveillants, assistants sociaux, etc.) pour encadrer les jeunes et parer aux éventuels problèmes de violence.

Ce sont les questions que posaient les grévistes et parents d'élèves de Seine-Saint-Denis, du Gard ou de l'Hérault, ces dernières années... Lang, comme ses prédécesseurs, propose des mesures de rafistolage. Pas de solution.

Stéphane HENIN

**AOM - Air Liberté**

## NON AU « CRASH » DES EMPLOIS!

Le PDG d'AOM-Air Liberté a annoncé son prétendu « plan de sauvetage »: « l'équivalent de 1 328 suppressions d'emplois ». En fait, le travail à temps partiel y étant répandu, 1 600 à 1 700 salariés des deux compagnies sont touchés: un tiers de l'effectif. A quoi s'ajoutent des licenciements dans leurs filiales restauration, assistance aéroportuaire et maintenance.

La direction d'AOM-Air Liberté clame que c'est cela, ou mettre la clé sous la porte: ses comptes seraient dans le rouge, dit-elle en arguant de la non-rentabilité de certaines lignes.

Mais même si c'était vrai, pourquoi les salariés d'AOM-Air Liberté devraient-ils faire les frais des choix des deux actionnaires du groupe, Swissair et Marine-Wendel de la famille du baron Seillière? Car ce sont eux, et eux seuls, qui ont décidé, il y a quelques années, de racheter AOM et Air Liberté en tablant sur une opération des plus profitables. Et elle l'a été.

Leurs résultats financiers n'ont pas toujours été aussi calamiteux qu'on voudrait le faire croire: leurs bilans ont affiché des profits plusieurs années de rang. Ensuite, l'annonce de « pertes » peut cacher des béné-

ficiés ou de juteux transferts de charges. Ainsi lorsque Swissair louait à AOM - à un tarif dont elle seule décidait - ses vieux Airbus gourmands en kérosène ou qu'AOM-Air Liberté se voyait facturer des pièces détachées au prix fort.

Et puis, quand une compagnie en rachète d'autres plus petites, cela lui permet souvent de mettre ainsi la main sur des lignes et une clientèle auxquelles elle n'avait pas accès et d'obtenir de nouveaux « créneaux » de décollage dans les aéroports.

### LA COMPLICITÉ DES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS

Durant la décennie écoulée, toutes les grandes compagnies ont procédé de la sorte (British Airways avait ainsi racheté Air Liberté avant de la revendre à Seillière-Swissair) et y ont été plus qu'aïdées par la « libéralisation du ciel » promue par tous les Etats. Le trafic aérien explosant, les gouvernements se sont mis au service des capitalistes que cela faisait saliver. Et de mille et une façons.

Plus assez rentable au goût de ses propriétaires, UTA fut rachetée en 1990-1991 par Air Inter (compagnie publique), ensuite absorbée par Air France. Les actionnaires d'UTA y ont gagné gros: ils ont reçu de l'argent frais qu'ils ont investi dans d'autres secteurs, mais aussi dans la location d'avions... à Air France! Le tout avec la bénédiction du dernier gouvernement « socialiste » de Mitterrand.

Dans la foulée, la droite revenue aux affaires se chargea de « rentabiliser » Air France en supprimant des emplois et en gelant les salaires. Une politique que le gouvernement Jospin poursuivait vers ce qui était son but (et surtout celui des investisseurs) en ouvrant le capital de la compagnie au privé. C'est ce que le ministre PCF des Transports, Gayssot, appelait « faire respirer » le service public...

C'est ce même gouvernement qui fit sortir AOM du giron du Crédit Lyonnais (pas encore privatisé) pour la vendre à Seillière-Swissair et qui encouragea la vente d'Air Liberté à AOM. A l'époque, le gouvernement expliquait vouloir aider la création d'un « second pôle aérien » à côté d'Air France, la concurrence étant présentée par lui (et par les journaux) comme un gage

d'efficacité. On voit le résultat: des milliers de travailleurs risquent de se retrouver au chômage!

Quant aux actionnaires, rien ne dit qu'ils vont y laisser des plumes. Bien au contraire.

Swissair a derrière elle l'Etat suisse qui épongera les dettes, s'il y en a réellement après plusieurs années où elle semble s'être payée sur la bête avec ses filiales. Sans oublier la revente annoncée de toute une partie de la flotte d'AOM-Air Liberté et la reprise de certaines lignes déficitaires par Air

France, l'Etat français n'ayant pas grand-chose à refuser à Swissair et à son compère Seillière.

Ce dernier s'est déjà retiré de la troisième compagnie du groupe, elle aussi en difficulté, Air Littoral. Quant à ses capitaux dans AOM-Air Liberté, ils semblent solidement protégés par son accord avec Swissair: celle-ci lui rachèterait bientôt ses parts avec un bonus de 50%. Ses compagnies ont peut-être du plomb dans l'aile: lui, c'est toujours plus d'or qu'il a en poche!

Pierre LAFFITTE

### LE SILENCE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Les députés PS et PC viennent de décider de créer une commission d'enquête sur les agissements de la direction d'AOM-Air Liberté.

Certes, bien des choses demanderaient à être tirées au clair sur les tenants et aboutissants des « investissements » de Seillière-Swissair. Mais qui peut croire que des députés qui soutiennent l'actuel gouvernement voudront mener une enquête qui mettrait en évidence son soutien et sa complaisance à l'égard

d'un géant du capitalisme français, comme la famille Wendel-Seillière? Quant à l'opposition de droite, elle aurait aussi peu de raisons de le faire.

Pour la majorité parlementaire, cette commission n'est qu'une façon de tenter de donner le change, alors que, depuis des semaines que Seillière-Swissair ont décidé de « faire le ménage » chez AOM-Air Liberté en jetant à la rue des milliers de salariés, Jospin n'a rien dit.

## La manifestation du 19 mai à Alençon

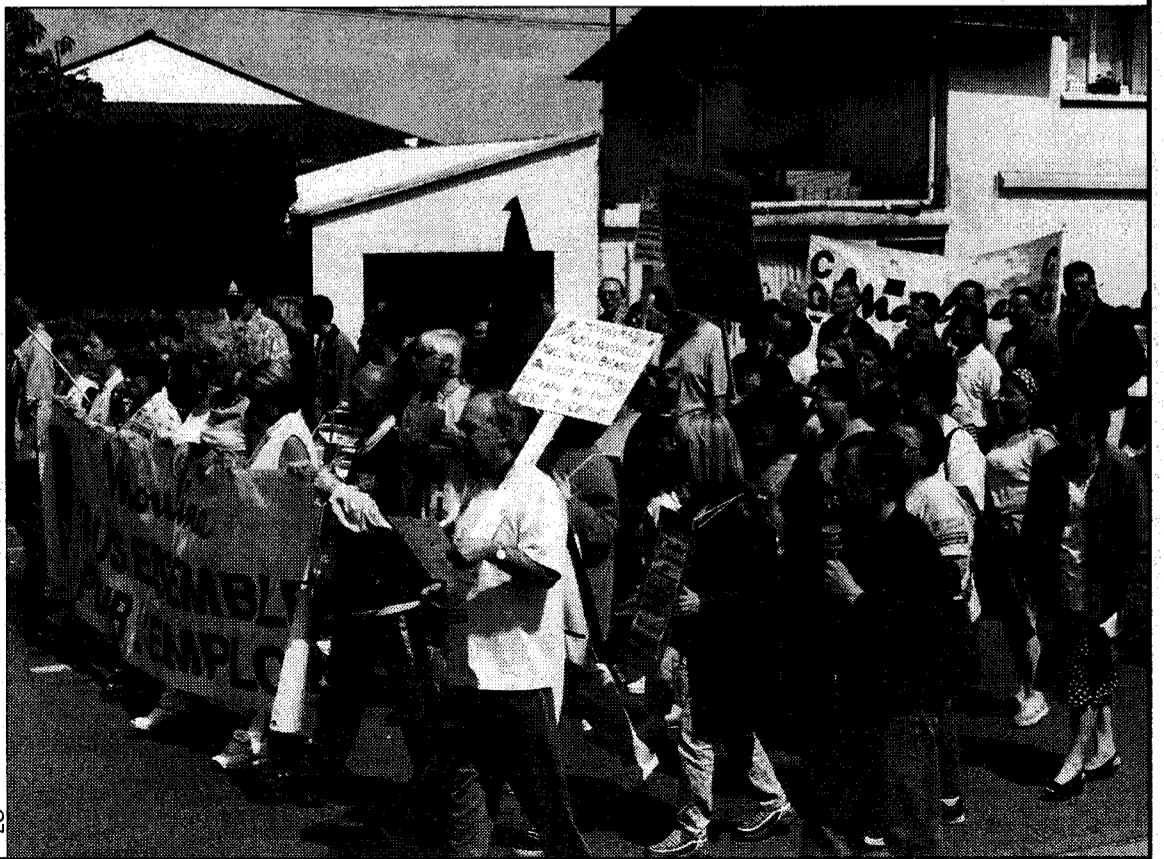
### NON AUX PLANS DE MOULINEX!

Les syndicats de Moulinex appelaient à une manifestation régionale à Alençon le 19 mai, pour protester contre les licenciements en cours dans l'entreprise, dont les décisions menacent dangereusement, dans la région, Alençon et Caen.

Des cars sont donc venus depuis Bayeux, Saint-Lô, Carpiquet, Falaise ou encore Caen. Il y avait de gros cortèges des usines Moulinex, par exemple plusieurs centaines de manifestants venus de Caen. Mais il y avait aussi d'autres entreprises de la région, menacées par les licenciements comme Valéo, des travailleurs d'entreprises venus par solidari-

té comme ceux du CHU, et bien d'autres délégations comme celle de LU (Ris-Orangis). En tout, plusieurs milliers de manifestants ont crié leur refus d'accepter les décisions des licenciements. Les habitants d'Alençon montraient leur solidarité, notamment les commerçants qui mettaient une affichette soutenant les travailleurs de Moulinex.

L'ambiance était dynamique: slogans, banderoles, et fours micro-ondes reconvertis en tambours animaient le cortège. A la fin, les intervenants ont donné rendez-vous à tout le monde pour le 22 mai et le 9 juin, et plusieurs réclamaient qu'on interdise les licenciements.





## Marks et Spencer

# LES SALARIÉS MANIFESTENT À LONDRES

Selon les chiffres de la police britannique, ils auront été près de 3 000 à manifester dans les quartiers chics de Londres le 17 mai – 3 000 salariés de Marks & Spencer venus de toute la France, de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne et pour quelques-uns d'Irlande, pour exprimer leur colère face à la décision du groupe de supprimer 4 000 emplois dans ses magasins d'Europe continentale.

Les travailleurs de Marks & Spencer n'étaient d'ailleurs pas seuls. D'autres avaient aussi fait le voyage par solidarité – parmi eux une forte délégation de LU-Danone, dont les emplois sont eux aussi menacés par la même logique du profit, ainsi que des salariés du Printemps et de Carrefour pour la France, ou encore des supermarchés Aldi pour la Belgique.

Dans les rangs des manifestants se trouvait aussi une délégation de la Gauche Unifiée Européenne, dont les trois députées européennes de Lutte Ouvrière conduites par notre camarade Arlette Laguiller, à qui plusieurs groupes de manifestants firent un accueil enthousiaste.

En fait cela faisait bien longtemps qu'on n'avait vu de manifestation ouvrière aussi dynamique et haute en couleur dans les rues de Londres. Et si certains badauds plutôt bien mis arboraient un air

pincé en affectant de ne rien voir, d'autres, tels les ouvriers de chantiers du bâtiment proches du parcours du cortège, ne cachaient pas leur satisfaction.

Les grands absents de cette manifestation, pourtant, étaient les travailleurs britanniques eux-mêmes. Sans la présence de quelques délégations de sections syndicales « contestataires », telle celle des travailleurs de l'usine automobile de Vauxhall-Luton (qui doit fermer définitivement avant l'été) ou encore celle de la branche commerce du syndicat GMB de Birmingham, formée par quelques travailleuses de Marks & Spencer licenciées l'année dernière, la classe ouvrière britannique aurait été complètement absente. Quant aux rares banderoles syndicales officielles isolées au milieu des cortèges étrangers, elles ne faisaient que souligner le fait que les dirigeants syndicaux britanniques n'avaient rien fait pour mobiliser en vue de cette manifestation, ni même d'ailleurs pour la faire connaître.

Ce qui n'a pas empêché ces mêmes dirigeants syndicaux britanniques de parader devant la presse, avec leurs homologues de la Confédération Européenne des Syndicats et de la CFDT, en s'attribuant le mérite de cette mobilisation, mais en prétendant la mettre au service de leurs propres objec-

tifs – obtenir des gouvernements européens qu'ils fassent une place dans la législation européenne aux appareils syndicaux et au syndicalisme « responsable » (c'est-à-dire responsable du point de vue des intérêts de la bourgeoisie) dont ils se font les promoteurs. Tellement « responsable » d'ailleurs que le simple fait qu'un journaliste ait prononcé le mot – bien bénin pourtant – de boycott, à propos de Marks & Spencer, a immédiatement suscité les dénégations effrayées du leader de la confédération syndicale TUC, John Monks.

La plupart des manifestants, tenus discrètement à l'écart de la conférence de presse organisée par les leaders syndicaux, n'auront sans doute pas entendu leurs discours édifiants. Mais, et c'est la seule chose qui importait vraiment à leurs yeux, ils auront eu la possibilité d'aller crier devant deux des plus grands magasins Marks & Spencer de Londres, dont celui où se trouve le siège du groupe, leur détermination de faire passer les intérêts des travailleurs avant ceux des actionnaires.

Et ils ont raison. Car il n'est pas tolérable qu'un groupe qui annonce près de cinq milliards de bénéfices pour son dernier exercice puisse supprimer un seul emploi en toute impunité.

François ROULEAU

## Alstom Belfort

# PREMIÈRE VAGUE DE LICENCIEMENTS

Il y a plus d'un an, la direction d'Alstom Power, né de la fusion entre Alstom et ABB dans le secteur énergie, annonçait la suppression de 12 000 emplois dans le monde, dont 1 500 en France et 800 à Belfort.

Il aura fallu un an, suite aux différentes procédures, pour que le patron puisse mettre à exécution son plan de licenciements.

A Belfort, c'est le 2 mai que les premiers travailleurs ont été convoqués. La direction, sûrement pas très sûre des réactions, a choisi la semaine la plus creuse du fait des ponts pour faire ses sales coups. De plus ce sont uniquement des camarades des bureaux, non liés à la production, qui ont été touchés.

Une centaine se sont vu remettre une lettre les informant de la suppression de leur poste de travail, et leur demandant de ne plus revenir au travail afin de se consacrer à la recherche d'un nouvel emploi, en s'en remettant au cabinet de reclassement Altedia.

Il semble qu'une bonne majorité d'entre eux ont plus de 50 ans, avec 20 ou 30 années d'ancienneté. Le cynisme de la direction a atteint son comble quand ses représentants ont dit à plusieurs de ces travailleurs de plus de 50 ans qu'« ils allaient pouvoir entreprendre ce que jamais ils n'avaient osé faire ».

Bien des camarades, abattus par la nouvelle, et devant le manque de réactions de leur entourage, ne reviennent plus à l'usine. Dans d'autres secteurs, certains continuent à venir à leur poste de travail, montrant ainsi qu'ils n'acceptent pas leur licenciement.

Un premier débrayage a été appelé par la CGT et FO dès le 3 mai. A une centaine, nous avons symboliquement bloqué l'entrée principale de l'usine tout l'après-midi.

Chevènement, qui est député-maire de Belfort, et la CFDT appelaient de leur côté à une manifestation le 17 mai à Belfort, faisant chorus pour dire qu'il n'était pas possible d'empêcher les licenciements mais qu'il fallait négocier quelques aménagements...

CGT et FO se sont associés à cette manifestation en disant « Non aux licenciements ». Mais la division syndicale s'exprima sur le parcours. La CGT voulait qu'elle se termine aux portes de l'Alstom, ce que la CFDT ne voulait surtout pas, disant craindre des débordements.

Finalement, la manifestation rassembla 2 000 personnes, dont les deux tiers venaient d'Alstom, jusqu'à la préfecture. Et 300 manifestants suivirent la CGT et FO jusqu'à la porte principale de l'usine.

Les 15 et 16 mai, la direction a continué à distribuer des lettres, mais cette fois-ci pour 48 camarades des chantiers extérieurs.

Pour l'instant la direction a réussi à passer ses premiers mauvais coups sans trop de problèmes, mais il reste encore plus de 200 personnes à licencier dans les ateliers.

Et même si aujourd'hui la réaction ne s'est pas fait entendre autant qu'il serait nécessaire, il n'est pas dit que la colère ne finisse pas par s'exprimer vraiment.

Correspondant LO

## Transports urbains

# TOUJOURS EN LUTTE POUR LA RETRAITE À 55 ANS

Pour la sixième fois en deux mois, les syndicats des transports urbains appellent à la grève, ce mardi 22 mai, dans une cinquantaine de villes de province pour réclamer à nouveau « l'ouverture de négociations sur un système de départ anticipé à 55 ans pour tous ».

Pour le moment, le syndicat représentant le patronat de ce secteur, l'Union des transports publics (UTP) continue de faire la sourde oreille à une revendication d'autant plus légitime que la profession de chauffeur de bus rend difficile, du fait des horaires, de mener une vie normale. Quitter la vie active un peu plus tôt ne constituerait, somme toute, qu'une modeste compensation.

Le patronat trouve la revendication « trop coûteuse ». C'est d'autant plus choquant que la poignée de grosses entreprises qui prospèrent dans ce secteur, en bénéficiant notamment avec les villes de systèmes de contrat le plus souvent très avantageux, engrangent beaucoup d'argent. Rappelons en effet qu'on trouve, parmi les entreprises leaders du secteur, Via Transport-GTI (lié au groupe Navigation Mixte), Transcet (filiale de la Caisse des Dépôts), CGEA-CGFTE (filiale de Vivendi) et même une filiale de la SNCF.

Certains prétendus experts, à qui

les médias tendent complaisamment leurs micros, expliquent qu'il serait tout au plus possible que les chauffeurs fassent d'autres activités que la conduite à partir de 55 ans. La CFDT, qui a rejoint le mouvement en cours de route et qui tient à se placer à l'extrême pointe du compromis, parle de son côté d'un « système de compte épargne temps ». Pour tous ces gens-là, il semble inimaginable que les chauffeurs décrochent avant l'âge de 60 ans. Les chauffeurs en lutte ne font pourtant que s'inspirer pour leur revendication de ce qui existe dans d'autres secteurs, à la SNCF et à la RATP, notamment.

Mais l'intransigeance du patronat cherche, elle, un point d'appui du côté de tous ceux, patrons, hommes politiques, voire syndicalistes, qui envisagent sans le moindre état d'âme de relever l'âge de la retraite, y compris pour des travailleurs usés par une vie d'exploitation.

C'est bien pourqu'oi, si les travailleurs des transports urbains obtenaient gain de cause, ils ne satisfieraient pas seulement leur revendication particulière mais ils porteraient aussi un coup à tous ceux qui cherchent à remettre en cause le système actuel des retraites. C'est une raison supplémentaire d'afficher sa solidarité avec ces travailleurs en lutte.

Jacques FONTENOY

Assistance Publique  
Hôpitaux de Paris

# LA MISE EN PLACE DES 35 HEURES

Les différents mouvements catégoriels qui se déroulent à l'Assistance Publique ne sont pas encore finis que celle-ci a déjà mis en place le chantier des 35 heures. Celles-ci doivent entrer en application au début de l'année 2002.

UN « MONSIEUR  
35 HEURES »  
QUI A LE PROFIL  
DE L'EMPLOI

Jusqu'en avril 2001, la direction générale a construit le cadre des discussions. Elle a d'abord désigné un responsable, en la personne du directeur de l'hôpital Beaujon, qui se retire de plus en plus de la gestion de son établissement d'attache pour coordonner le projet des 35 heures. Membre du syndicat FO, il incarne parfaitement la volonté de l'administration: associer étroitement les « partenaires sociaux » à la réorganisation des conditions de travail. Gestionnaire « efficace », il a au cours des années fait baisser les effectifs et les dépenses de Beaujon, jusqu'à faire disparaître pendant quelques années les dépassements des crédits pourtant calculés au plus juste. Les changements au sein du Conseil d'administration de l'Assistance Publique, suite à la victoire électorale de Delanoë à Paris, l'ont encore porté en avant. Le souci de sa carrière ne peut laisser aucun doute sur sa volonté de réaliser la réforme au moindre coût.

TOUT LE MONDE  
DANS LES RANGS!

L'Assistance Publique regroupe une soixantaine d'établissements. Le « Monsieur 35 heures » se trouve donc d'abord à la tête d'un « comité de pilotage » central dans lequel, à côté des administrateurs, des cadres et professionnels « experts », des places ont été offertes aux organisations syndicales. Elles ont été invitées à tout négocier: leur nombre, leur projet, leur façon d'intervenir. Toutes les précautions sont prises pour éviter une confrontation sur le terrain des luttes.

Pour alimenter la réflexion du comité, des enquêtes « trans-



Manifestation des personnels de l'AP-HP contre l'organisation des 35 heures, le 15 mai dernier.

versales » (sur plusieurs services ou établissements) ont été réalisées, par l'administration et par certains syndicats: organisation actuelle, souhaits et besoins pour l'organisation future... Celles de l'Assistance Publique ressemblent furieusement à des audits.

Surtout, en même temps que le comité de pilotage central, l'Assistance Publique a mis en place des comités locaux, un par établissement. Il ne s'agit pas que les syndicalistes d'hôpitaux se sentent frustrés et contestent les unions syndicales de l'Assistance Publique.

Au premier trimestre, certains secrétaires syndicaux d'hôpitaux ont pris position contre ces comités locaux, faisant parfois d'éloquentes déclarations dans les conseils d'établissement et les CHS: ils dénonçaient à juste titre une tentative d'émietter le mécontentement. Début mai, tout est rentré dans l'ordre, et la plupart des syndicalistes sont à leur poste dans les comités. Chacun à sa manière: les uns ouvertement pour négocier au nom et en place du personnel, d'autres soi-disant pour observer ou informer seulement; enfin, les rares qui refusent de siéger sont présents par l'intermédiaire de cadres et professionnels « experts » qui sont, en dehors du comité, des membres en vue de leur organisation.

L'obsession des syndicats est de ne pas se trouver à l'écart des discussions, à quelque niveau qu'elles aient lieu.

LA QUESTION  
DU « CURSEUR »

Tous les établissements de l'Assistance Publique fonctionnent sur le même modèle: trois équipes: jour, après-midi, nuit. La base légale du temps de travail reste les 39 heures, simplement « aménagées » – et non réduites – en 35 heures pour la nuit.

Il serait plus juste de dire que la majorité du personnel travaille en 78 heures toutes les deux semaines. Le rythme du plus grand nombre dans les services est en effet l'alternance d'une « grande semaine » de 7 jours, suivie de 2 repos, et d'une « petite semaine » de 3 jours, suivie elle aussi de 2 repos.

Le souhait exprimé le plus souvent est donc naturellement que les 35 heures se traduisent par une journée de repos tous les 14 jours, destinée à couper l'épuisante « grande semaine », la faisant passer de 7 jours à 3 jours + un repos + 3 jours. Cela exigerait de nombreuses créations de postes, 11,6% en plus pour être précis: l'administration a fait le calcul.

Ce qu'en revanche le personnel redoute dans les circonstances actuelles, c'est une réduction quotidienne du temps de travail. Avec la journée de 7 heures, l'Assistance Publique se débrouillerait pour n'embaucher personne, se contentant de pratiquer les horaires décalés et de réduire les temps de chevauchement entre équipes. Ils servent pourtant à effectuer les « transmissions » d'une équipe à l'autre, et aussi, puisqu'on est plus nombreux, à permettre à ceux qui finissent leur service de prendre leur coupure et d'aller manger. Cette dernière façon de faire n'est d'ailleurs pas possible tous les jours, loin de là.

L'Assistance Publique a aussi chiffré cette hypothèse: zéro embauche! Certains cadres ou chefs de service vont dans ce sens, en prétendant que, dans bien des endroits, le personnel ne travaille déjà pas plus de 35 heures. Alors que, dans la réalité, les dépassements d'horaires, heures supplémentaires comptabilisées ou non, sont très souvent la règle et non l'exception.

D'autres responsables, plus pessimistes ou lucides, se demandent comment ils pourront organiser le travail. Ils se voient obligés de supprimer le droit à toutes les pauses, par exemple d'interdire à une infirmière qui vient de faire un soin

à un malade très grave d'aller se détendre quelques minutes avant de passer à un autre. Ils déclarent que cette pression supplémentaire entraînera des situations insupportables.

Pour l'Assistance Publique, la négociation avec les « partenaires sociaux » doit permettre de placer le « curseur » quelque part entre 10% d'embauches supplémentaires (1 jour par quinzaine) et zéro embauche (1 heure en moins par jour).

UN PAR UN, OU  
TOUS ENSEMBLE ?

Tous les syndicats, chacun avec son langage, se sont déclarés résolus à « réussir les 35 heures » au mieux des intérêts du personnel. Le moins que l'on puisse dire, c'est que celui-ci est très sceptique. Tout le monde sent que l'Assistance Publique veut aggraver les conditions de travail déjà si pénibles. Mais personne ne fait vraiment confiance aux « élus » pour s'opposer à cette volonté.

Des mois de grèves catégorielles selon le calendrier fixé par le ministère, quelques journées d'action en rythme dispersé ont montré que les syndicats n'ont pas la volonté d'entreprendre une lutte d'ensemble. Certains même pensent et disent

# NOUVEL ORDRE MONDIAL

*(Quelque part en Afrique)*

documentaire de Philippe Diaz

que les syndicats font tout pour éviter un tel mouvement. Tout confirme cette méfiance.

Centralement et localement, la CFDT joue le jeu des négociations. FO centre sa propagande contre l'abrogation de l'ordonnance de 1982 qui définit le temps de travail ; cette abrogation est certes nécessaire au ministère pour faire entrer l'annualisation dans les textes réglementaires ; mais l'ordonnance n'a jamais empêché l'Assistance Publique de pratiquer tous les horaires et les roulements imaginables, ce que FO omet de rappeler.

La CGT et FO ont mis en avant la revendication d'une journée toutes les quinze, avec embauche correspondante. Mais c'est pour l'assortir aussitôt, et sur le même plan, d'un autre mot d'ordre : organisation locale de la réduction du temps de travail selon les souhaits et les besoins de chaque établissement, voire de chaque service.

Que peut rêver de mieux la direction générale ? Les syndicats, après avoir donné un coup de chapeau à l'idée que le personnel devrait mener une lutte générale, se déclarent prêts à débattre avec chaque directeur du visage local de la réduction du temps de travail.

L'Assistance Publique et le ministère doivent penser que le jeu qui leur a permis d'émietter le mouvement sur les salaires va être à nouveau gagnant.

## TOUT RESTE POSSIBLE

Un premier rassemblement devant le ministère a été appelé par la CGT et FO mardi 15 mai. Il a été bien mal préparé : peu d'information, peu ou pas de passages dans les services, peu ou pas d'assemblées générales. Cela n'avait pas beaucoup de chances de représenter un avertissement sérieux pour le ministère et l'Assistance Publique.

Cependant, si ceux-ci ont pris tant de précautions et mis tant de temps à bâtir le cadre des négociations, c'est qu'ils sentent bien que le dossier pourrait se révéler explosif. Un coup de « curseur » mal placé pourrait réveiller toute la colère qui couve contre les conditions de travail, le manque permanent d'effectifs, et mettre tout le personnel d'accord.

On pourrait alors voir tout le monde se rassembler autour d'un objectif qui n'a peut-être pas encore été formulé, mais qui serait celui des travailleurs en lutte. Après tout, c'est le personnel qui va subir l'installation des 35 heures. Il pourrait reprendre confiance et dire : « Ces 35 heures, en voulons-nous, et de quelle manière ? »

Correspondant LO

Ce documentaire de Philippe Diaz traite d'un sujet sur lequel les médias occidentaux ont jeté un épais voile de mensonges et d'hypocrisie : la guerre civile sanglante qui ravage le Sierra Leone depuis dix ans et le rôle criminel qu'y ont joué les grandes puissances sous couvert de « ramener la paix ».

Rappelons que ce pays d'Afrique occidentale de près de cinq millions d'habitants, enclavé entre le Liberia et la Guinée, est une ancienne colonie britannique. Après son indépendance, en 1961, il resta la chasse gardée de quelques trusts – dont le groupe diamantaire De Beers qui contrôlait ses richesses en diamants. Comme dans bien des pays d'Afrique soumis au même pillage, ces richesses naturelles n'empêchèrent pas le pays de sombrer dans une misère catastrophique à partir des années 1980.

Philippe Diaz retrace les débuts de la guerre civile, en 1991, lorsqu'un groupe de Sierra-Léonais ayant combattu dans la guerre civile voisine au Liberia, formèrent le RUF (Front Révolutionnaire Unifié) et posèrent leur candidature au pouvoir.

Les groupes armés du RUF eurent tôt fait de s'approprier une partie des zones diamantifères. Il n'en fallut pas plus pour provoquer l'éclatement d'un appareil d'Etat miné par la corruption, qui fournit les cadres d'une multitude de factions rivales luttant pour le pouvoir ou, ce qui revient au même au Sierra Leone, le contrôle des diamants.

La population devint l'otage de ces factions qui toutes eurent recours aux pires exactions pour la soumettre par la terreur. Meurtres, amputations, pillages se multiplièrent. Des dizaines de milliers de jeunes, voire d'enfants, furent enrôlés de force, sous peine de mort, tandis que les survivants de leurs familles étaient réduits à une fuite permanente dans une misère indescriptible.

Tout cela, Philippe Diaz le décrit d'une façon qui peut choquer, voire paraître complaisante, tant les images sont



parfois atroces. Mais il faut se dire qu'elles ne sont rien, comparées à ce qu'a enduré et endure encore la population.

Surtout, ce que montre ce documentaire, c'est l'ignominie de l'intervention des grandes puissances dans le conflit. Car ce sont elles qui, en 1993, sous couvert de l'ONU et de son agence régionale, la CEDEAO, ont jeté dans la guerre une nouvelle faction, tout aussi terroriste et meurtrière que les autres, sinon plus car ayant plus de moyens – le corps nigérian ECOMOG commandité par la CEDEAO – sous le prétexte mensonger de « protéger la population ».

Or ces troupes nigérianes n'étaient en fait là que pour porter et maintenir au pouvoir l'homme-lige choisi par l'impérialisme pour défendre les intérêts de ses trusts – un ancien fonctionnaire de l'ONU nommé Ahmed Tejan Kabbah. Et les années qui suivirent furent marquées par la brutalité croissante de cette intervention pour imposer aussi bien à la population, qui n'en voulait pas, qu'aux autres factions, ce Kabbah qui, malgré son langage bien policé, n'est qu'un chef de guerre parmi d'autres, trop content de s'appuyer sur qui veut bien lui prêter main-forte, des milices ethniques Kamajors aux mercenaires sud-africains en passant par les troupes nigérianes et, plus récemment, un corps expéditionnaire britan-

nique.

Philippe Diaz a regroupé dans son documentaire bien des témoignages qui jettent une lumière crue sur ces faits. Qu'il s'agisse du cynisme affiché par les représentants des grandes puissances, pour qui il est « légitime » que celles-ci interviennent pour défendre leurs intérêts, quel qu'en soit le prix sanglant pour la population, ou de la colère de réfugiés pris au piège entre la pourriture des politiciens corrompus par l'impérialisme et les atrocités des rebelles qui ne valent guère mieux.

Diaz a raison lorsque, dans la conclusion de son film, il généralise sa condamnation du rôle criminel de l'impérialisme à l'ensemble des pays d'Afrique.

Cependant à trop vouloir dénoncer les mensonges destinés à couvrir ce rôle, il finit par faire la part belle au RUF et lui fournir une plate-forme. C'est en effet à un intellectuel, commandant militaire du RUF, qu'il laisse le soin de dénoncer les méfaits des grandes puissances, en lui donnant l'occasion de se poser en défenseur de la population. C'est quand même un comble, venant de la part d'une faction qui n'a rien à envier à ses rivales pour ce qui est de terroriser la population dans les zones qu'elle occupe et qui, comme les autres, a montré que ses leaders n'aspirent qu'à s'attribuer la meilleure part des richesses du pays.

Mais ceci ne fait que montrer les limites du point de vue de Diaz, formulé à la fin de son film. Pour lui, ce sont les nationalistes africains partisans de la « seconde révolution » contre le néocolonialisme, tels N'Krumah et Nyerere, qui avaient raison. Or, justement, il est significatif qu'au Sierra Leone ce courant n'ait d'autres représentants que les tortionnaires du RUF. C'est la meilleure illustration du fait que la politique nationaliste n'offre aucun avenir pour les populations et que seule une alliance des masses pauvres d'Afrique visant à la destruction du système capitaliste lui-même peut leur en ouvrir un.

Mais, malgré ces limites, c'est un film qu'il faut voir et faire voir, pour que soit connu le plus largement possible le rôle criminel joué par les grandes puissances derrière le mensonge des « missions de paix » de leurs institutions internationales.

F.R.

Attention, ce film ne passe que certains jours et à des heures précises. Mieux vaut téléphoner à la salle avant de s'y rendre : Image d'Ailleurs – 21 rue de la Clef, Paris V<sup>ème</sup> (01 45 87 18 09) ; Lucernaire Forum – 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris VI<sup>ème</sup> (08 36 68 69 17).

Signalons également que ce documentaire sera programmé à la Fête de Lutte Ouvrière, les 2, 3 et 4 juin.

Israël

# LA SANGLANTE FUITE EN AVANT DE SHARON

**Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell vient d'apporter un soutien public au rapport Mitchell sur la situation dans les Territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967. Ce rapport exige « l'arrêt immédiat et sans conditions » des affrontements, en faisant porter la principale responsabilité à Israël, du fait notamment de la poursuite de la colonisation des terres palestiniennes, à laquelle il demande que soit mis un terme.**

Face à cette attitude nouvelle des Etats-Unis, qui avaient jusqu'à présent apporté un soutien constant à Israël, le Premier ministre de ce pays, Ariel Sharon, a réagi en multipliant les incursions armées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Cela encore le mercredi 23 mai alors que la veille, à la télévision, Sharon parlait de « paix » et d'un « cessez-le-feu unilatéral », tout en refusant d'arrêter la colonisation et en accusant, une nouvelle fois, le leader de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, d'être l'instigateur de fait de la seconde Intifada et de la reprise des attentats en Israël même.

500 morts, au moins, pour la plupart des civils palestiniens : tel est le bilan, malheureusement provisoire, des affrontements entre la population et les forces d'occupation israéliennes en Palestine depuis fin septembre et le début de la seconde Intifada.

Ces dernières semaines, on a assisté à une escalade guerrière de la part de l'armée israélienne car il ne se passe pratiquement plus de

jour sans que celle-ci bombarde des bâtiments dans les Territoires occupés ou que ses tanks s'ouvrent un chemin au canon dans un camp de réfugiés. Et cela, y compris dans les confettis de territoires qu'Israël avait dû, après la première Intifada, accepter de remettre à une Autorité palestinienne censée préfigurer un Etat indépendant à venir.

A chaque fois que l'armée israélienne intervient, ses porte-parole le justifient en invoquant des tirs venus d'un village, d'un quartier, d'un camp de réfugiés et visant une des nombreuses colonies que les gouvernements israéliens successifs ont encouragées à s'installer au coeur même des localités palestiniennes et sur les meilleures terres avoisinantes.

Depuis des années, malgré les accords internationaux qu'ils ont eux-mêmes signés (sans parler des multiples résolutions de l'ONU condamnant ces « implantations » israéliennes), les dirigeants israéliens, qu'ils soient de droite ou travaillistes, n'ont cessé de protéger militairement ces implantations, de les aider à s'agrandir, de percer des

routes prenant sur des terres arabes pour les desservir, bref de promouvoir une politique de spoliation permanente des Palestiniens. Cela, alors même qu'ils prétendaient négocier des accords de paix et ne pas s'opposer à la création d'un Etat palestinien qui, dans de telles conditions, aurait, au mieux, ressemblé à un de ces bantoustans où l'Afrique du Sud raciste voulait parquer sa majorité noire.

C'est cela, et la misère croissante qui en a résulté, qui a provoqué la seconde Intifada. Et le gouvernement du travailliste Barak n'y ayant répondu que par l'emploi de la force et en intensifiant la colonisation des terres arabes, c'est cela qui explique que, malgré une répression croissante, l'Intifada ne faiblisse pas.

Depuis que Barak a dû céder la place à Sharon, celui-ci s'est montré digne de son passé de bourreau des camps de réfugiés de Sabra et de Chatila, lors de l'invasion du Liban par les troupes israéliennes. A chaque explosion de colère dans les Territoires occupés, à chaque attentat que provoque en Israël même le désespoir d'une frange de la population palestinienne, Sharon réplique désormais par des bombardements de plus en plus meurtriers.

L'emploi, contre un camp de réfugiés, de F16 livrés par les USA (des chasseurs-bombardiers parmi les plus « performants » au monde) a provoqué des protestations dans la presse israélienne.

Aux Etats-Unis, les dirigeants de ce pays eux-mêmes finissent par s'inquiéter d'une escalade guerrière de la part d'Israël qui risque de provoquer un embrasement encore plus grand de la Palestine et qui pourrait, par contagion, déstabiliser tout le Proche-Orient. Bien que les Etats arabes voisins soient acquis au maintien de « l'ordre » impérialiste et soient des dictatures féroces pour leurs propres peuples, ils pourraient eux-mêmes être contraints à des gestes qui, même symboliques comme en d'autres occasions, pourraient déboucher sur une guerre régionale.

Voilà pourquoi les dirigeants américains, que l'on n'entendait guère, si ce n'est pour trouver des excuses à leurs homologues israéliens, cherchent à rétablir un peu l'équilibre dans leurs déclarations. Oh, pas pour exiger qu'Israël se retire des Territoires occupés – les Etats-Unis, principaux bailleurs de fonds et d'armes d'Israël, auraient les moyens de l'y contraindre –, mais pour l'inciter à plus de « retenue » et à cesser d'agrandir des colonies qui sont des provocations pour la population palestinienne.

En Israël même, et c'est nouveau depuis le déclenchement de la seconde Intifada, plusieurs journaux se sont alarmés de l'escalade sanglante menée par Sharon. Après l'envoi de F16 contre des civils, des journaux ont titré : « Au prochain attentat, va-t-on lancer une

bombe atomique ? » Que de tels propos inquiets émanent y compris de journalistes qui ont soutenu le retour de la droite au pouvoir, en dit long sur l'impasse à laquelle a conduit, aux yeux d'une fraction de l'opinion israélienne, la fuite en avant de leurs dirigeants.

Cette politique, pourtant, n'est pas le fait du seul Sharon. Elle est au contraire celle de tous les dirigeants de l'Etat hébreu depuis sa création. Certes, avec des inflexions plus ou moins dures selon les périodes et selon les résistances rencontrées, mais c'est une politique constante, fondée sur l'expansionnisme, l'expropriation et l'oppression de la population arabe qui vivait en Palestine avant la création d'Israël. Cette politique, dont la justification avancée par les sionistes était d'assurer un havre de sécurité aux Juifs victimes de l'antisémitisme, a en fait débouché sur la négation de ce qu'elle était censée assurer : depuis plus d'un demi-siècle, elle impose à la population juive d'Israël de vivre en un état de guerre, tantôt larvé tantôt ouvert, mais permanent, avec ses voisins.

« Un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre » : Sharon, après Barak et tous ses prédécesseurs, démontre à sa façon, sanglante, toute la justesse de ce qu'affirmait, il y a un siècle et demi, un certain Karl Marx...

P.L.

Grèce

## SIMITIS DOIT RECULER SA « RÉFORME » DES RETRAITES

La Grèce a connu, jeudi 17 mai, une journée de grève générale contre le projet de réforme du système de retraites, lancé il y a quelque temps, durant les congés scolaires de mi-avril, par le gouvernement soi-disant socialiste de Simitis.

Actuellement, en Grèce, les femmes peuvent en moyenne partir à la retraite à 50 ans et les hommes à 60 ans. Le projet de loi prévoyait qu'en 2007, pour les femmes et les hommes qui travaillent dans les entreprises nationalisées et privées et dans la fonction publique, le départ à la retraite serait repoussé à 65 ans. Aujourd'hui le nombre d'années de cotisation moyen est de 30 ans pour les femmes ayant eu des enfants et 34 ans pour les hommes. Pour le calcul de la retraite, de cinq années de salaire de référence, on passerait à dix années. Le résultat de

la réforme serait que, par exemple, un employé de la Sécurité sociale perdrait environ 40 % de sa retraite.

Enfin, ce projet prévoit aussi de transférer la gestion des retraites des caisses publiques vers des compagnies d'assurance privées.

C'est donc une attaque scandaleuse contre la population laborieuse. A la télévision, dans les journaux, le gouvernement socialiste justifiait ses mesures en comparant avec le système de retraites dans les autres pays d'Europe. Dès qu'il s'agit de s'attaquer aux conditions de vie des travailleurs, les gouvernements se ressemblent ! Ce sont les mêmes prétextes qu'ils nous servent.

Jeudi 19 avril déjà, les directions syndicales avaient appelé à des rassemblements dans les villes. Dans le centre d'Athènes, environ 1 500 travailleurs avaient manifesté et des



Rassemblement dans le centre d'Athènes, le 19 avril 2001. Sur les banderoles : « Augmentation des retraites et des allocations ! », « Hors des assurances, les multinationales ! »

rassemblements avaient aussi eu lieu en banlieue. La période des congés scolaires de Pâques ne facilitait pas la mobilisation et c'est bien pourquoi le gouvernement, qui voulait éviter une réaction de l'ensemble de la classe ouvrière, l'avait choisie pour annoncer ses mesures.

Mais la semaine suivante, les syndicats appelaient à une grève générale, le jeudi 26 avril, avec des manifestations.

La riposte cette fois fut à la hauteur des attaques du gouvernement. Plusieurs milliers d'employés et

d'ouvriers ont cessé le travail et ont manifesté. Les agriculteurs ont aussi manifesté dans le centre du pays. Beaucoup disaient ne pas avoir vu depuis dix ans des manifestations aussi importantes.

Ce projet de loi vient à la suite de plusieurs années où les travailleurs font les frais des privatisations, des licenciements décidés par le patronat et le gouvernement socialiste, qui a la même politique que le précédent gouvernement, de droite, de la Nouvelle Démocratie.

Fin avril, devant le mécontente-

ment général exprimé par l'ensemble des travailleurs, le gouvernement annonçait qu'il suspendait temporairement son projet, prévoyant cependant des discussions avec les directions syndicales. Visiblement, il poursuit l'objectif d'une « réforme » du système de retraites, mais en cherchant cette fois un consensus du côté des directions syndicales. Celles-ci y seraient peut-être prêtes, mais l'ampleur du mécontentement, attesté à nouveau par la journée du 17 mai, montre que les travailleurs, eux, ne sont nullement prêts à l'accepter.